



Invacare® Pronto™ M61 Series avec technologie SureStep®

fr **Fauteuil roulant électrique**
Manuel d'utilisation



Ce manuel DOIT être remis à l'utilisateur du produit.
Lire ce manuel AVANT d'utiliser ce produit, et le conserver en cas de besoin.



Yes, you can.®

© 2015 Invacare® Corporation

Tous droits réservés. La republication, la duplication ou la modification de tout ou partie du présent document est interdite sans l'accord écrit préalable d'Invacare. Les marques commerciales sont identifiées par ™ et ®. Toutes les marques commerciales sont détenues par ou cédées sous licence à Invacare Corporation ou ses filiales, sauf stipulation contraire.

Sommaire

| | |
|---|-----------|
| I Généralités | 6 |
| 1.1 Introduction | 6 |
| 1.2 Symboles figurant dans ce manuel | 6 |
| 1.3 Classification | 7 |
| 1.4 Utilisation prévue | 7 |
| 1.5 Réglementations | 7 |
| 1.6 Indications | 7 |
| 1.7 Fonctionnalité | 7 |
| 1.8 Garantie | 8 |
| 1.9 Durée de vie | 8 |
| 1.10 Note aux tierces-personnes utilisant le véhicule électrique | 8 |
| 2 Sécurité | 9 |
| 2.1 Conseils généraux de sécurité | 9 |
| 2.2 Informations de sécurité relatives au système électrique | 11 |
| 2.3 Conseils de sécurité relatifs à la compatibilité électromagnétique | 13 |
| 2.4 Informations de sécurité relatives à la conduite et au mode roue libre | 14 |
| 2.5 Informations de sécurité relatives à l'entretien et à la maintenance | 16 |
| 2.6 Informations de sécurité relatives aux modifications apportées au véhicule électrique | 16 |
| 2.7 Conseils de sécurité relatifs au fauteuil roulant avec lift | 18 |
| 2.8 Position des étiquettes sur le produit | 19 |
| 3 Composants et fonction | 22 |
| 3.1 Pièces principales du fauteuil roulant | 22 |
| 3.2 Manipulateurs | 22 |
| 3.3 Le lift | 22 |
| 4 Accessoires | 24 |
| 4.1 La ceinture de maintien | 24 |
| 4.1.1 Types de ceinture de maintien | 24 |
| 4.1.2 Réglage correct de la ceinture de maintien | 24 |
| 5 Adapter le fauteuil roulant au maintien de l'utilisateur en position assise | 25 |
| 5.1 Informations générales sur le réglage du véhicule électrique en fonction de la position d'assise de l'utilisateur | 25 |
| 5.2 Possibilité de réglage pour le manipulateur | 26 |
| 5.2.1 Réglage du manipulateur par rapport à la longueur du bras | 27 |
| 5.3 Assise type scooter | 27 |
| 5.3.1 Réglage de la largeur des accoudoirs | 27 |
| 5.3.2 Réglage de l'angle des accoudoirs | 27 |
| 5.3.3 Réglage de la hauteur de l'accoudoir | 28 |
| 5.3.4 Réglage de l'angle du dossier | 28 |
| 5.3.5 Réglage de l'appui-tête de l'assise type scooter | 29 |
| 5.4 Palette central | 29 |
| 5.4.1 Démontage/installation de la palette | 29 |
| 5.4.2 Réglage de l'inclinaison de la palette | 30 |
| 5.4.3 Réglage de la profondeur de la palette | 31 |
| 5.4.4 Réglage de la hauteur de la palette | 31 |
| 5.5 Repose-jambes Vari-A | 31 |
| 5.5.1 Faire pivoter le repose-pieds/repose-jambes vers l'extérieur et/ou le retirer | 31 |
| 5.5.2 Régler l'angle | 32 |
| 5.5.3 Régler la butée de fin de course du repose-jambes | 33 |
| 5.5.4 Régler la longueur du repose-jambes | 35 |
| 5.5.5 Régler la profondeur du coussin repose-jambes | 35 |
| 5.5.6 Régler la hauteur du coussin repose-jambes | 36 |
| 5.5.7 Pour quitter le fauteuil, déverrouiller le coussin repose-jambes et le faire pivoter vers l'arrière | 36 |

| | | | | | |
|----------|--|-----------|-----------|--|-----------|
| 5.5.8 | Régler la palette repose-pieds à angle réglable. | 37 | 7.2.8 | Consignes générales relatives à la manipulation des batteries. | 49 |
| 5.5.9 | Régler la palette repose-pieds à angle et profondeur réglables. | 37 | 7.2.9 | Manipulation correcte des batteries endommagées | 50 |
| 6 | Utilisation | 39 | 7.2.10 | Utilisation de batteries adaptées. | 50 |
| 6.1 | Déplacement. | 39 | 8 | Maintenance | 51 |
| 6.2 | Avant le premier déplacement | 39 | 8.1 | Maintenance – introduction | 51 |
| 6.3 | S'étirer et se pencher vers l'avant | 39 | 8.2 | Nettoyer le fauteuil électrique | 51 |
| 6.4 | S'étirer et se pencher vers l'arrière | 40 | 8.3 | Liste d'inspection | 51 |
| 6.5 | Monter et descendre du véhicule électrique | 40 | 8.3.1 | Avant chaque utilisation du véhicule électrique | 51 |
| 6.5.1 | Informations relatives au transfert | 41 | 8.3.2 | Une fois par semaine. | 52 |
| 6.5.2 | Faire pivoter l'assise pour s'y installer et en sortir | 41 | 8.3.3 | Une fois par mois | 53 |
| 6.6 | Franchir des obstacles | 42 | 8.3.4 | Inspections réalisées | 53 |
| 6.6.1 | Système « SureStep » | 42 | 8.4 | Réparations. | 55 |
| 6.6.2 | Hauteur d'obstacle maximale. | 42 | 8.4.1 | Démontage/installation de la roue motrice | 56 |
| 6.6.3 | Informations de sécurité relatives au franchissement d'obstacles | 43 | 8.4.2 | Réparation de pneus crevés. | 57 |
| 6.6.4 | Comment bien franchir des obstacles. | 43 | 8.5 | Stockage à court terme | 58 |
| 6.7 | Montées et descentes | 44 | 8.6 | Stockage à long terme | 58 |
| 6.8 | Utilisation sur la voie publique | 44 | 9 | Transport | 60 |
| 6.9 | Poussée en roue libre. | 45 | 9.1 | Transport - Généralités | 60 |
| 6.10 | Débrayage des moteurs | 45 | 9.2 | Transfert du véhicule électrique dans un véhicule. | 60 |
| 7 | Système électrique | 46 | 9.3 | Transport du véhicule électrique sans occupant | 61 |
| 7.1 | Système de protection électronique | 46 | 9.3.1 | Arrimage du véhicule électrique dans un véhicule | 61 |
| 7.2 | Batteries | 46 | 9.4 | Démontage du véhicule électrique en vue de son transport | 62 |
| 7.2.1 | Généralités sur la charge. | 46 | 9.4.1 | Déconnexion/connexion du manipulateur. | 62 |
| 7.2.2 | Consignes générales sur la charge | 46 | 9.4.2 | Démontage/installation de l'assise | 63 |
| 7.2.3 | Comment charger les batteries | 47 | 9.4.3 | Démontage/installation du capot | 63 |
| 7.2.4 | Comment débrancher le véhicule électrique après la charge | 48 | 9.4.4 | Retrait/installation des batteries. | 64 |
| 7.2.5 | Stockage et maintenance. | 48 | 9.4.5 | Remontage du véhicule électrique | 65 |
| 7.2.6 | Consignes relatives à l'utilisation des batteries | 48 | 9.5 | Montée d'escaliers | 65 |
| 7.2.7 | Transport des batteries. | 49 | 10 | Après l'utilisation | 67 |
| | | | 10.1 | Reconditionnement | 67 |

| | | |
|-----------|--|-----------|
| 10.2 | Gestion des déchets | 67 |
| II | Caractéristiques techniques | 68 |
| 11.1 | Caractéristiques techniques | 68 |

I Généralités

I.1 Introduction

Merci d'avoir choisi un produit Invacare.

Le présent manuel d'utilisation contient des informations importantes sur la manipulation du produit. Pour garantir une utilisation en toute sécurité du produit, lisez attentivement le manuel d'utilisation et respectez les consignes de sécurité.

Veillez noter que certaines sections du présent manuel d'utilisation peuvent ne pas s'appliquer à votre produit, étant donné que le manuel concerne tous les modèles existants (à la date d'impression).

Si en raison de leur taille, les caractères de la version imprimée du manuel d'utilisation vous semblent trop difficiles à lire, vous pouvez télécharger le manuel au format PDF sur le site Internet Invacare (reportez-vous au dos de ce manuel). Vous pourrez alors ajuster la taille des caractères à l'écran pour améliorer votre confort visuel.

Ce véhicule électrique a été conçu pour un grand nombre d'utilisateurs aux besoins différents.

La décision de savoir si le modèle convient à l'utilisateur revient exclusivement au personnel médical ayant les compétences médicales appropriées.

Invacare ou ses représentants légaux déclinent toute responsabilité dans le cas où le véhicule électrique n'a pas été adapté aux handicaps de l'utilisateur.

Certains réglages et travaux d'entretien peuvent être effectués par l'utilisateur ou par une tierce-personne. D'autres exigent toutefois une formation technique et ne doivent être effectués que par votre distributeur Invacare. Reportez-vous au chapitre Contrôles d'inspection sous 8 Maintenance, page 51. Tout dommage ou toute

erreur résultant du non-respect du manuel d'utilisation ou d'une mauvaise maintenance sont exclus de la garantie.

I.2 Symboles figurant dans ce manuel

Dans le présent manuel d'utilisation, les avertissements sont signalisés par des pictogrammes. Ces pictogrammes sont accompagnés d'un en-tête indiquant le niveau de danger.



AVERTISSEMENT !

Signale une situation potentiellement dangereuse, qui, si elle ne peut être évitée, peut entraîner de graves blessures ou la mort.



ATTENTION !

Signale une situation potentiellement dangereuse, qui, si elle ne peut être évitée, peut entraîner des blessures bénignes ou légères.



IMPORTANT !

Signale une situation potentiellement dangereuse, qui, si elle ne peut être évitée, peut entraîner des dommages matériels.



Met en évidence des conseils et recommandations, de même que des informations visant à une utilisation efficace et sans problème du fauteuil roulant.



Ce produit est conforme à la directive 93/42/ECC relative aux dispositifs médicaux. La date de lancement de ce produit est indiquée dans la déclaration de conformité CE.

Outils :



Ce symbole caractérise une liste des différents outils, composants et moyens dont vous avez besoin pour effectuer certains travaux. N'essayez pas d'effectuer les travaux lorsque les outils mentionnés ne sont pas à votre disposition.

1.3 Classification

Ce véhicule a été répertorié conformément à la norme EN 12184 comme **produit de mobilité de classe A**. Ceci signifie qu'il s'agit d'un véhicule compact et maniable principalement destiné à une utilisation en intérieur et qu'il n'est pas nécessairement capable de franchir des obstacles extérieurs.

1.4 Utilisation prévue

Ce véhicule électrique a été conçu pour des personnes dont la capacité à marcher est altérée, mais qui, de par leur faculté visuelle et leur condition physique et mentale, sont capables de conduire un véhicule électrique.

1.5 Réglementations

Ce véhicule a subi avec succès tous les tests de sécurité conformes aux normes allemandes et internationales. Il satisfait également aux exigences des normes RoHS 2011/65/EU, REACH 1907/2006/EC et DIN EN 12184, norme EN 1021-2 incluse. Il a également été testé avec succès selon la norme EN 60529 IPX4 quant à sa résistance aux projections d'eau, et est par conséquent bien adapté aux conditions atmosphériques typiques d'Europe.

1601888-A

1.6 Indications

L'utilisation de ce fauteuil roulant électrique est recommandée dans les cas suivants :

- Incapacité totale ou très limitée à se déplacer à domicile.

La prescription de fauteuils roulants électriques en intérieur est conseillée si l'utilisation d'un fauteuil roulant manuel n'est plus possible en raison de l'incapacité et si la conduite d'un véhicule électrique reste possible.

Contre-indications

Ce produit ne présente aucune contre-indication connue.

1.7 Fonctionnalité

N'utilisez un véhicule électrique que s'il est en parfait état de marche. Si ce n'est pas le cas, vous risquez de vous mettre en danger, ainsi que d'autres personnes.

La liste ci-dessous ne prétend pas être exhaustive. Elle a simplement pour but d'indiquer certaines situations qui pourraient affecter la fonctionnalité de votre véhicule électrique.

Certaines situations exigent que vous arrêtiez immédiatement d'utiliser votre véhicule électrique. D'autres situations vous permettent d'utiliser votre véhicule électrique pour vous rendre chez votre revendeur.

Il convient d'arrêter d'utiliser votre véhicule électrique si sa fonctionnalité est réduite pour les raisons suivantes :

- défaillance des freins

Il convient de contacter immédiatement un revendeur Invacare autorisé si la fonctionnalité de votre véhicule électrique est réduite pour les raisons suivantes :

- système d'éclairage (le cas échéant) en panne ou défectueux
- réflecteurs tombés
- filetage usé ou pression des pneus insuffisante
- accoudoirs endommagés (par ex. rembourrage d'accoudoir déchiré)
- repose-jambes endommagés (par ex. sangles talonnières manquantes ou déchirées)
- ceinture de maintien endommagée
- joystick endommagé (le joystick ne peut pas être mis en position neutre)
- câbles endommagés, coudés, pincés ou détachés de la fixation
- dérapage du véhicule électrique au freinage
- véhicule électrique tirant vers un côté lorsqu'il se déplace
- apparition de bruits inhabituels

Ou bien si vous avez l'impression que quelque chose ne va pas avec votre véhicule électrique.

1.8 Garantie

Les modalités et conditions font partie des modalités et conditions générales spécifiques aux différents pays de vente du produit.

1.9 Durée de vie

Dans le cas de ce produit, notre entreprise part d'une durée de vie de cinq ans dans la mesure où le produit est utilisé conformément à sa finalité et que toutes les indications relatives à la maintenance et au service après-vente sont respectées. Cette durée de vie peut même être dépassée lorsque le produit est soigneusement traité, entretenu et utilisé et qu'aucune limite technique ne résulte de la poursuite du développement scientifique et technique. La durée de

vie peut aussi être considérablement raccourcie suite à utilisation extrême et emploi non conforme. La fixation de la durée de vie par notre entreprise ne constitue pas une garantie supplémentaire.

1.10 Note aux tierces-personnes utilisant le véhicule électrique

La tierce-personne assistant l'utilisateur du véhicule électrique doit veiller à adopter une bonne gestuelle. Gardez le dos droit et pliez les genoux pour faire basculer le véhicule électrique ou franchir des bordures de trottoir ou d'autres obstacles.

Prêtez une attention particulière aux pièces amovibles comme les accoudoirs ou les repose-jambes. Il ne faut JAMAIS utiliser ces pièces pour déplacer le véhicule électrique ou comme appuis de levage car ils pourraient, par mégarde, se déverrouiller et causer des blessures à l'utilisateur et/ou aux tierces-personnes.

Lorsque vous apprenez une nouvelle technique, faites-vous aider par un assistant expérimenté avant de l'essayer seul.

2 Sécurité

2.1 Conseils généraux de sécurité



AVERTISSEMENT !

Risque de blessure lors de toute utilisation du fauteuil roulant électrique contraire aux données de ce manuel

- N'utilisez le fauteuil roulant que selon les instructions de ce manuel.
- Tenez particulièrement compte de tous les conseils de sécurité.



AVERTISSEMENT !

Risque de blessure et d'endommagements du fauteuil roulant électrique en cas de capacité de conduire insuffisante

- Ne pas utiliser le fauteuil roulant, lorsque votre capacité de conduire est limitée, p. ex. sous l'influence de médicaments ou d'alcool. Le cas échéant, un accompagnateur présentant l'état physique et psychique nécessaire devra se charger de la commande.



AVERTISSEMENT !

Risque de blessure si le fauteuil roulant se met en marche involontairement

- Mettre le fauteuil roulant hors circuit avant de s'y installer, de le quitter ou de manipuler des objets qui risqueraient en raison de leur taille, de leur forme ou de leur poids, d'entrer en contact avec le joystick.
- Lorsque l'entraînement est débrayé, les freins sont désactivés. Pour cette raison, toute poussée par un accompagnateur dans une pente n'est admissible qu'avec une extrême prudence. Ne jamais laisser le fauteuil roulant électrique en marche avec l'entraînement débrayé ou à l'arrêt devant une pente. Après une poussée, rembrayer immédiatement l'entraînement (cf. Poussée en roue libre).



AVERTISSEMENT !

Risque de blessure si le fauteuil roulant est mis hors service pendant le déplacement, par exemple avec la touche marche/arrêt ou en retirant un câble, ceci entraînant un arrêt brusque et violent du fauteuil roulant

- Si vous devez freiner en cas d'urgence, relâchez tout simplement le levier de commande. Le fauteuil roulant s'arrêtera automatiquement (vous trouverez plus d'informations à ce sujet dans le manuel de votre manipulateur).



AVERTISSEMENT !

Risque de basculer si le fauteuil roulant monte dans un véhicule avec son conducteur lors d'un transport

- Ne charger si possible le fauteuil roulant que sans son conducteur.
- Si le fauteuil roulant doit monter avec son conducteur par l'intermédiaire d'une rampe, assurez-vous que la rampe ne dépasse pas l'inclinaison maximale de sécurité (cf. II Caractéristiques techniques, page 68).
- Si le fauteuil roulant doit quand même être chargé par l'intermédiaire d'une rampe dépassant l'inclinaison maximale de sécurité (cf. II Caractéristiques techniques, page 68), utilisez alors un treuil à câble. Un accompagnateur peut alors surveiller le processus de chargement et apporter son assistance.
- A titre d'alternative, il est également possible d'utiliser une plateforme de levage. Assurez-vous que le poids total du fauteuil roulant, utilisateur compris, ne dépasse pas le poids maximal autorisé pour la plateforme de levage.



AVERTISSEMENT !

Risque de blessure par chute hors du fauteuil roulant

- Ne pas s'avancer, ne pas se pencher en avant entre ses genoux, ne pas se pencher au-dessus du bord supérieur du fauteuil roulant, p. ex. pour atteindre des objets.
- Si une ceinture de retenue existe, la régler avant chaque déplacement et l'utiliser.
- Pour vous transférer dans un autre fauteuil, approchez-vous le plus près possible du nouveau fauteuil.



ATTENTION !

Risque de blessure si la charge maximale admissible est dépassée

- Tenir compte de la charge maximale admissible (cf. II Caractéristiques techniques, page 68).
- Le fauteuil roulant n'est conçu que pour l'utilisation par une personne ! N'utilisez jamais le fauteuil roulant pour transporter plus d'une personne.



ATTENTION !

Risque de blessure en soulevant de façon incorrecte des éléments lourds ou en les laissant tomber

- Lors de l'entretien ou en soulevant certaines pièces de votre fauteuil roulant, tenir compte du poids élevé des divers éléments, en particulier des batteries. N'oubliez pas alors de prendre une bonne position au moment de soulever ou demander de l'aide.

**ATTENTION !****Risque de blessure par des pièces mobiles**

- Lors de l'utilisation d'une option de réglage électrique (comme p. ex. bascule d'assise, dossier ou lift) et pour d'autres pièces mobiles, veiller à ce que d'autres personnes se trouvant dans votre entourage, en particulier des enfants, ne soient pas blessées.

**ATTENTION !****Risque de blessures dues aux surfaces brûlantes**

- N'exposez pas le fauteuil roulant directement aux rayons du soleil, sur une longue période. Les pièces métalliques et les surfaces telles que l'assise et les accoudoirs par ex. risquent sinon de s'échauffer fortement.

**ATTENTION !****Risque d'incendie et risque de panne dus au raccord d'appareils électriques**

- Ne raccorder aucun appareil électrique à votre fauteuil roulant électrique qui n'ait été expressément autorisé par Invacare. Confier toutes les installations électriques à votre distributeur Invacare agréé.

2.2 Informations de sécurité relatives au système électrique

**DANGER !****Risque de dommage matériel ou de blessure grave, voire mortelle**

Une utilisation inappropriée du fauteuil roulant peut entraîner des émissions de fumée, des étincelles ou un dégagement de chaleur. Un incendie est susceptible de provoquer des dommages matériels et des blessures graves, voire mortelles.

- Le fauteuil roulant NE doit PAS être utilisé pour un usage autre que celui pour lequel il est prévu.
- Si le fauteuil roulant commence à émettre de la fumée, des étincelles ou de la chaleur, cessez de l'utiliser et faites-le IMMÉDIATEMENT contrôler.

**DANGER !****Risque d'incendie**

Les lampes allumées produisent de la chaleur. Si vous couvrez les lampes avec un tissu (un vêtement, par exemple), celui-ci risque de s'enflammer.

- Ne couvrez JAMAIS le système d'éclairage avec un tissu.



DANGER !

Risque de dommage matériel ou de blessure grave, voire mortelle

La corrosion des composants électriques à cause d'une exposition à de l'eau ou à des liquides peut entraîner des dommages matériels ou des blessures graves, voire mortelles.

- Réduisez l'exposition des composants électriques à l'eau et/ou aux liquides.
- Les composants électriques endommagés par la corrosion **DOIVENT** être immédiatement remplacés.
- Les fauteuils roulants fréquemment exposés à de l'eau/des liquides peuvent exiger un remplacement plus fréquent des composants électriques.



DANGER !

Risque de blessure grave, voire mortelle

Le non-respect de ces avertissements peut provoquer une décharge électrique entraînant des blessures graves ou mortelles ou la détérioration du système électrique.

- Le câble ROUGE POSITIF (+) de la batterie **DOIT** être connecté aux bornes/pôles POSITIFS (+) de la batterie. Le câble NOIR NÉGATIF (-) de la batterie **DOIT** être connecté aux bornes/pôles NÉGATIFS (-) de la batterie.
- Veillez à ce qu'aucun outil et/ou câble de batterie ne soit **JAMAIS** en contact simultanément avec les DEUX pôles de la batterie. Cela risquerait de provoquer une décharge électrique et des dommages matériels ou des blessures graves, voire mortelles.
- Installez des bouchons protecteurs sur les bornes positive et négative de la batterie.
- Remplacez immédiatement le(s) câble(s) dont le revêtement isolant est endommagé.
- **NE** retirez PAS le fusible ni le matériel de fixation du câble POSITIF (+) rouge de la batterie et de la vis de montage.



DANGER !

Risque de blessure grave, voire mortelle

Une décharge électrique est susceptible d'entraîner une blessure grave, voire mortelle

- Pour éviter toute décharge électrique, vérifiez que les câbles des fiches et des cordons ne sont pas coupés ni effilochés. Remplacez immédiatement les cordons coupés ou les câbles effilochés.



Risque de détérioration du fauteuil roulant

Une défaillance du système électrique peut provoquer un comportement inhabituel : lumière continue, absence de lumière ou bruits provenant des freins magnétiques.

- En cas de défaillance, éteignez le manipulateur, puis rallumez-le.
- Si le problème persiste, débranchez ou retirez la source d'alimentation. Selon le modèle de véhicule électrique, vous pouvez retirer les blocs batteries ou débrancher les batteries du module d'alimentation. En cas de doute sur le câble à débrancher, contactez votre revendeur.
- N'hésitez pas à contacter votre revendeur pour toute question.

2.3 Conseils de sécurité relatifs à la compatibilité électromagnétique

Ce véhicule électrique a été testé avec succès, conformément à des normes internationales, quant à sa compatibilité électromagnétique. Les champs électromagnétiques, tels que les émetteurs de radio et de télévision, les appareils radio et téléphones mobiles en produisent, risquent cependant d'avoir éventuellement une influence sur le fonctionnement des véhicules électriques. Le dispositif électronique utilisé dans nos véhicules électriques peut également occasionner de faibles perturbations électromagnétiques, se situant cependant en dessous de la limite légale. Veuillez donc tenir compte des remarques suivantes:



AVERTISSEMENT !

Risque de mauvais fonctionnement suite à des émissions électromagnétiques

- Ne pas utiliser d'émetteur portatif ni d'appareils de communication (par ex. appareils radio ou téléphones mobiles) ou, selon le cas, ne pas les utiliser pendant que le véhicule est en service.
- Éviter la proximité de puissants émetteurs de radio ou de télévision.
- Si votre véhicule devait se mettre en mouvement de lui-même ou si les freins venaient à se desserrer, mettre le fauteuil roulant hors service.
- Le fait d'ajouter des accessoires électriques et autres ou de modifier le véhicule risque de rendre celui-ci sujet aux émissions électromagnétiques / panne. Tenir compte du fait qu'il n'existe pas de méthode vraiment sûre pour déterminer l'effet de telles modifications sur la résistance aux interférences.
- Signaler tous les mouvements indésirables du véhicule qui sont survenus, voire le desserrage des freins électriques, au fabricant.

2.4 Informations de sécurité relatives à la conduite et au mode roue libre



DANGER !

Risque de dommage matériel ou de blessure grave, voire mortelle

Tout dysfonctionnement du levier de commande est susceptible de se traduire par des mouvements inattendus/erratiques entraînant des dommages matériels ou des blessures graves, voire mortelles

- En présence d'un mouvement inattendu ou erratique, cessez immédiatement d'utiliser le fauteuil roulant et contactez un technicien qualifié.



AVERTISSEMENT !

Risque de blessure en cas de basculement du véhicule électrique

- En montée et en descente, la pente maximale de sécurité doit toujours être respectée (reportez-vous à la section II Caractéristiques techniques, page 68).
- Redressez toujours le dossier de votre siège ou le dispositif d'inclinaison du siège à la verticale avant de monter une pente. Nous vous conseillons de positionner le dossier du siège et le dispositif d'inclinaison du siège (si installé) légèrement vers l'arrière avant de descendre une pente.
- Ne dépassez jamais les 2/3 de la vitesse maximale autorisée lorsque vous descendez une pente. Évitez de freiner ou d'accélérer brutalement sur les trajets en pente.
- Dans la mesure du possible, évitez de conduire sur des surfaces mouillées, glissantes, verglacées ou huileuses (comme la neige, le gravier, le verglas, etc.) lorsqu'il

existe un risque de perte de contrôle du véhicule, en particulier sur une pente. Cette recommandation s'applique aussi à certaines surfaces peintes ou en bois traité. Si vous ne pouvez éviter de vous déplacer sur de telles surfaces, conduisez lentement et avec la plus grande prudence.

- N'essayez jamais de surmonter un obstacle lors d'un déplacement en montée ou descente.
- N'essayez jamais de monter ou de descendre une série de marches avec votre véhicule électrique.
- Lorsque vous franchissez des obstacles, respectez toujours la hauteur maximale d'obstacle (reportez-vous à la section II Caractéristiques techniques, page 68 et aux informations relatives au franchissement d'obstacles indiquées dans la section 6.6 Franchir des obstacles, page 42).
- Évitez de déplacer votre centre de gravité ou d'effectuer des mouvements brusques du levier de commande ou des modifications de direction soudaines pendant que le véhicule électrique est en mouvement.
- N'utilisez jamais le véhicule électrique pour transporter plusieurs personnes.
- Ne dépassez pas la charge totale maximale autorisée ou la charge maximale par essieu (reportez-vous à la section II Caractéristiques techniques, page 68).
- Tenez compte du fait que le véhicule électrique freine ou accélère lorsque vous modifiez la vitesse de déplacement pendant que le véhicule est en mouvement.

**AVERTISSEMENT !****Risque de dommage matériel ou de blessure grave**

Un positionnement incorrect lorsque vous vous penchez sur le côté ou en avant risque d'entraîner le basculement du fauteuil roulant et provoquer des blessures graves ou des dommages matériels

- Pour garantir la stabilité et le bon fonctionnement de votre véhicule électrique, vous devez en permanence conserver un équilibre correct. Votre fauteuil roulant électrique a été conçu pour rester droit et stable au cours des activités quotidiennes normales, tant que vous n'allez PAS au-delà du centre de gravité.
- Lorsque vous vous penchez vers l'avant du véhicule électrique, NE dépassez PAS la longueur des accoudoirs.
- N'essayez PAS d'attraper des objets si vous devez vous avancer sur le siège ou les ramasser au sol en vous penchant pour les faire passer entre vos genoux.

**AVERTISSEMENT !****Risque de panne dans des conditions météorologiques défavorables (froid extrême, zone isolée)**

- Si votre mobilité est extrêmement réduite, nous vous conseillons de NE PAS vous déplacer sans être accompagné par une tierce-personne lorsque les conditions météorologiques sont défavorables.

**AVERTISSEMENT !****Risque de blessure si votre pied glisse du repose-pieds et se bloque sous le véhicule électrique alors qu'il est en mouvement**

- Avant d'emprunter le véhicule électrique, assurez-vous que vos pieds reposent correctement sur les palettes repose-pieds et que les deux repose-jambes sont bien verrouillés.

**AVERTISSEMENT !****Risque de blessure si vous heurtez un obstacle en franchissant des passages étroits tels que portes et entrées**

- Franchissez les passages étroits à la vitesse de déplacement la plus basse et avec la plus grande prudence.

**AVERTISSEMENT !****Risque de blessure**

Si votre véhicule électrique est équipé de repose-jambes élévateurs, il existe un risque de blessure corporelle ou de détérioration du véhicule si les repose-jambes sont relevés lors de l'utilisation du véhicule électrique.

- Pour éviter tout déplacement indésirable du centre de gravité du véhicule électrique vers l'avant (plus particulièrement en descente) et pour éviter d'endommager le véhicule, les repose-jambes élévateurs doivent toujours être abaissés lors des déplacements quotidiens.



AVERTISSEMENT !

Risque de basculement

Les dispositifs anti-basculade (stabilisateurs) ne sont efficaces que sur un sol ferme. Sur un sol mou tel que du gazon, de la neige ou de la boue, ils s'enfoncent lorsque le véhicule électrique s'y appuie. Ils perdent leur efficacité et le véhicule risque de basculer.

- Ne vous déplacez qu'avec extrême prudence sur un sol mou, en particulier pour monter ou descendre des côtes. Veillez alors davantage à la stabilité du véhicule électrique.

2.5 Informations de sécurité relatives à l'entretien et à la maintenance



DANGER !

Risque de dommage matériel ou de blessure grave, voire mortelle

Une réparation et/ou une maintenance incorrectes de ce fauteuil roulant par des utilisateurs/soignants ou par des techniciens non qualifiés est susceptible d'entraîner des dommages matériels ou des blessures graves, voire mortelles.

- NE procédez à AUCUNE tâche de maintenance autre que celles décrites dans le présent manuel d'utilisation. Ces réparations et/ou entretiens DOIVENT impérativement être confiés à un technicien qualifié. Contactez un revendeur ou un technicien Invacare.



ATTENTION !

Risque d'accident et de perte de garantie en cas de défaut de maintenance

- Pour des raisons de sécurité et afin d'éviter les accidents liés à une usure passée inaperçue, il est capital que ce véhicule électrique fasse l'objet d'un contrôle une fois par an dans des conditions d'utilisation normales (voir le plan de contrôle indiqué dans les instructions d'entretien).
- Dans des conditions d'utilisation difficiles, comme des déplacements quotidiens sur des pentes abruptes, ou en cas d'utilisation dans le cadre de soins médicaux où les utilisateurs du fauteuil roulant changent fréquemment, il peut s'avérer opportun d'effectuer des contrôles intermédiaires sur les freins, les accessoires et les organes de roulement.

2.6 Informations de sécurité relatives aux modifications apportées au véhicule électrique



DANGER !

Risque de dommage matériel ou de blessure grave

L'utilisation ou le remplacement (maintenance) de pièces inadéquates est susceptible d'entraîner des blessures ou des dégâts matériels.

- Les pièces de rechange DOIVENT correspondre aux pièces d'origine Invacare.
- Veillez à toujours indiquer le numéro de série du fauteuil roulant lorsque vous commandez des pièces de rechange.



ATTENTION !

L'utilisation de composants ou d'accessoires non approuvés est susceptible d'entraîner des blessures ou d'endommager le véhicule électrique.

L'utilisation de systèmes d'assise, d'accessoires et de pièces non approuvés par Invacare peut altérer la stabilité au basculement du véhicule électrique et augmenter les risques de basculement.

- Utilisez uniquement des systèmes d'assise, des accessoires et des pièces approuvées par Invacare pour ce véhicule électrique.

Les systèmes d'assise non approuvés par Invacare pour ce véhicule électrique ne sont pas conformes, dans certains cas, aux normes actuelles et sont susceptibles d'augmenter les risques d'inflammabilité et d'irritation de la peau.

- Utilisez uniquement des systèmes d'assise approuvés par Invacare pour ce véhicule électrique.

Les composants électriques et électroniques non approuvés par Invacare pour ce véhicule électrique sont susceptibles de provoquer des incendies et des dommages électromagnétiques.

- Utilisez uniquement des composants électriques et électroniques approuvés par Invacare pour ce véhicule électrique.

Les batteries non approuvées par Invacare pour ce véhicule électrique sont susceptibles de provoquer des brûlures chimiques.

- Utilisez uniquement des batteries approuvées par Invacare pour ce véhicule électrique.



ATTENTION !

L'utilisation de dossiers non approuvés est susceptible d'entraîner des blessures ou d'endommager le véhicule électrique.

Un dossier remonté non approuvé par Invacare pour ce véhicule électrique risque de surcharger la canne de dossier et ainsi d'augmenter le risque de blessures ou d'endommagement du véhicule électrique.

- Veuillez contacter votre revendeur spécialisé Invacare pour procéder à l'analyse des risques, aux calculs, aux contrôles de stabilité, etc afin de s'assurer que le dossier peut être utilisé en toute sécurité.



Marquage CE du véhicule électrique

- L'évaluation de la conformité/le marquage CE ont été effectués dans le respect de la Directive 93/42 CEE et s'appliquent uniquement au produit complet.
- Le marquage CE est invalidé si des composants ou accessoires sont remplacés ou ajoutés sans avoir été approuvés pour ce produit par Invacare.
- Dans ce cas, l'entreprise qui ajoute ou remplace les composants ou accessoires est responsable de l'évaluation de la conformité/du marquage CE et doit enregistrer le véhicule électrique en tant que conception spéciale dans la documentation correspondante.



Informations importantes relatives aux outils de maintenance

- Certaines des tâches de maintenance décrites dans le présent manuel et pouvant être effectuées par l'utilisateur sans aucun problème requièrent l'utilisation d'outils adaptés. Si vous ne disposez pas de ces outils, nous vous conseillons de ne pas effectuer ces tâches de maintenance. Le cas échéant, nous vous recommandons de contacter immédiatement une société de réparation spécialisée et agréée.

2.7 Conseils de sécurité relatifs au fauteuil roulant avec lift



AVERTISSEMENT ! Risque d'écrasement

- Ne jamais placer d'objets dans l'espace occupé par le système d'élévation.
- Veillez à ce que ni vous ni d'autres personnes, en particulier des enfants, n'aient les pieds, les mains ou d'autres parties du corps en dessous de l'assise monté.
- Si vous ne voyez pas sous le siège, en raison d'une manœuvrabilité limitée par exemple, tournez le fauteuil roulant une fois sur son axe avant d'abaisser le siège. Ceci vous permettra de vous assurer que personne ne se trouve dans la zone de danger.



ATTENTION ! Risque de blessure si le fauteuil roulant électrique bascule

- Ne jamais dépasser la charge maximale (cf. chapitre 1.1 Caractéristiques techniques, page 68).
- Eviter les situations hasardeuses lorsque le lift est en position haute, par exemple l'abord de trottoirs, les déplacements en pente ou dévers, etc.
- Ne jamais se pencher hors de l'assise lorsque le lift est en position haute.
- Contrôler au moins une fois par mois que la réduction de vitesse du module de lift fonctionne correctement, le lift étant en position haute (cf. chapitre 3.3 Le lift, page 22). En cas de mauvais fonctionnement, informer immédiatement votre distributeur.



ATTENTION ! Risque dû à un mauvais fonctionnement du module du lift

- Contrôler à intervalles réguliers l'absence de corps étrangers et de détériorations visibles sur le module du lift ainsi que la bonne fixation des fiches mâles électriques.



ATTENTION !

Endommagement du fauteuil roulant suite à charge unilatérale de la colonne de levage

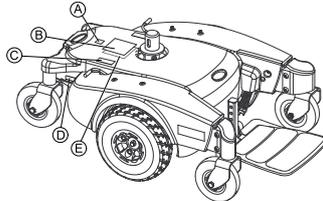
– Une charge unilatérale se produit lorsque le siège est soulevé et/ou incliné. Avant de monter des pentes, redressez votre dossier à la verticale et placez le basculement d'assise à l'horizontale. Ne chargez pas en continu la colonne de levage de manière unilatérale. La fonction de levage et d'inclinaison de l'assise permet uniquement des positions de repos supplémentaires.



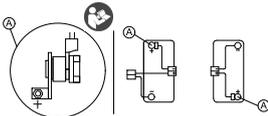
Remarques importantes concernant la réduction de vitesse le lift étant soulevé

– Lorsque le lift est levé au-delà d'un certain point, le système électronique diminue fortement la vitesse du fauteuil roulant électrique. Lorsque la réduction de vitesse est activée, le mode de déplacement ne sert qu'à l'exécution de moindres mouvements du fauteuil roulant électrique, pas au mode de déplacement normal. Pour rouler, abaisser le lift jusqu'à ce que la réduction de vitesse soit de nouveau désactivée.

2.8 Position des étiquettes sur le produit



| | | |
|------------|--|--|
| <p>(A)</p> | | <p>Cette étiquette indique que votre véhicule électrique est un produit de classe A et ne peut pas être utilisé comme siège de véhicule.</p> <p>Voir ci-dessous pour plus de précisions.</p> |
| <p>(B)</p> | | <p>Cette étiquette indique que vous ne devez pas faire pivoter l'assise de 360° pour éviter que le câble de connexion du manipulateur ne s'enroule autour du montant de l'assise et ne se casse.</p> <p>Voir ci-dessous pour plus de précisions.</p> |
| <p>(C)</p> | | <p>Identification de la position du levier d'embrayage pour la conduite et la poussée.</p> <p>Voir ci-dessous pour plus de précisions.</p> |

| | |
|--|---|
| <p>D</p>  | <p>Autocollant d'identification sur le montant arrière contenant les symboles suivants.</p> <p>Voir ci-dessous pour plus de précisions.</p> |
| <p>E</p>  | <p>Étiquette de câblage de la batterie sous le capot.</p> <p>S'adresse aux techniciens uniquement.</p> |

Signification des symboles figurant sur les étiquettes

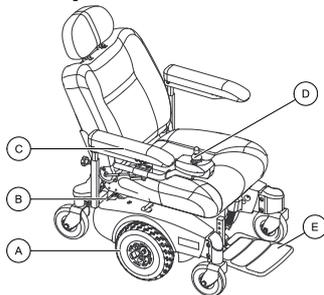
| | |
|--|--|
|  | <p>Avertissement signalant que le véhicule électrique ne doit pas être utilisé comme siège de véhicule.</p> <p>Ce véhicule électrique ne répond pas aux exigences de la norme ISO 7176-19.</p> |
|  | <p>Le véhicule électrique est un produit de classe A. Il est principalement destiné à une utilisation en intérieur et n'est pas nécessairement capable de franchir des obstacles extérieurs.</p> |
|  | <p>Consultez le manuel d'utilisation.</p> |
|  | <p>Indique une situation dangereuse.</p> <ul style="list-style-type: none"> Reportez-vous à la section 6.5.2 Faire pivoter l'assise pour s'y installer et en sortir, page 41. |

| | |
|---|---|
|  | <p>Ce symbole indique la position de « Conduite » du levier d'embrayage. Dans cette position, le moteur est embrayé et les freins moteurs sont opérationnels. Vous pouvez conduire le véhicule électrique.</p> <ul style="list-style-type: none"> Notez que les deux moteurs doivent toujours être embrayés pour conduire. |
|  | <p>Ce symbole indique la position de « Poussée » du levier d'embrayage. Dans cette position, le moteur est débrayé et les freins moteurs ne sont pas opérationnels. Le véhicule électrique peut être poussé par une tierce-personne et les roues tournent librement.</p> <ul style="list-style-type: none"> Notez que le manipulateur doit être éteint. Consultez également les informations fournies dans la section 6.9 Poussée en roue libre, page 45. |
|  | <p>Date de fabrication.</p> |

| | |
|--|--|
|  | <p>Ce produit est conforme à la Directive 93/42/CEE sur les dispositifs médicaux. La date de lancement de ce produit est indiquée dans la déclaration de conformité CE.</p> |
|  | <p>Ce produit a été fourni par un fabricant conscient des enjeux environnementaux. Ce produit peut contenir des substances nuisibles à l'environnement s'il est jeté dans un endroit (décharge) non conforme à la législation en vigueur.</p> <ul style="list-style-type: none">• Le symbole de « poubelle barrée » est placé sur ce produit pour encourager le recyclage quand cela est possible.• Préservez l'environnement en faisant recycler ce produit en fin de vie. |

3 Composants et fonction

3.1 Pièces principales du fauteuil roulant



- (A) Roue motrice
- (B) Leviers de débrayage des moteurs
- (C) Accoudoir
- (D) Manipulateur
- (E) Palette centrale

3.2 Manipulateurs

Votre fauteuil roulant électrique peut être équipé de différents manipulateurs. Vous trouverez des informations relatives au mode de fonctionnement et à la manipulation des différents manipulateurs dans les modes d'emploi séparés correspondants ci-joints.

3.3 Le lift

Le lift électrique se commande au moyen du manipulateur. Veuillez consulter à ce sujet le manuel séparé de votre manipulateur.



Remarques relatives à l'exploitation du lift à des températures inférieures à 0 °C

- Les fauteuils roulants électriques Invacare sont équipés de mécanismes de sécurité empêchant une surcharge des composants électroniques. Dans le cas de températures d'utilisation inférieures à zéro, cela peut en particulier impliquer l'arrêt du vérin du lift au bout d'env. 1 seconde de temps d'utilisation.
- Par actionnement répété du joystick, le lift peut être monté ou descendu petit à petit. Dans de nombreux cas, cela suffit à engendrer suffisamment de chaleur pour faire fonctionner le vérin comme d'habitude.



Remarque - Limitation de vitesse

- Le lift dispose de détecteurs qui diminuent la vitesse de déplacement du fauteuil roulant dès que le lift est levé au-delà d'un certain point.
- Cela a lieu pour conserver au fauteuil roulant sa stabilité quant au risque de basculer ou pour éviter un endommagement du repose-jambes.
- Lorsque la limitation de vitesse est activée, un code de clignotement correspondant est indiqué au manipulateur ou bien une réduction automatique de l'allure de déplacement a lieu. Veuillez consulter à ce sujet le manuel de votre manipulateur.
- Pour rétablir la vitesse de déplacement normale, abaisser le lift jusqu'à ce que l'affichage d'état cesse de clignoter.



ATTENTION !

Risque de basculement si les capteurs du limiteur de vitesse tombent en panne quand le lift est en position haute

- S'il vous semble que la fonction de réduction de la vitesse ne fonctionne pas quand le lift est en position haute, ne conduisez pas dans cette configuration et contactez immédiatement un revendeur Invacare agréé.

4 Accessoires

4.1 La ceinture de maintien

Une ceinture est une option qui peut être soit livrée montée sur le fauteuil roulant au départ de l'usine, soit montée par la suite par le distributeur. Si votre fauteuil roulant est équipée d'une ceinture, votre distributeur vous informera de l'adaptation et de l'utilisation.

La ceinture sert à aider l'utilisateur d'un fauteuil roulant à garder une position assise optimale. Une utilisation correcte de la ceinture de maintien aide l'utilisateur à être assis de manière confortable et sûre dans le fauteuil roulant, en particulier les utilisateurs disposant d'un équilibre limité en position assise.



Nous recommandons d'utiliser, dans la mesure du possible, une ceinture de maintien à chaque utilisation du fauteuil roulant. La ceinture doit être suffisamment tendue pour assurer une assise confortable et le maintien d'une tenue correcte du corps.

4.1.1 Types de ceinture de maintien

Votre fauteuil roulant peut être équipé des types de ceinture de maintien ci-après au départ de l'usine. Si votre fauteuil roulant a été équipé d'une ceinture différente de celles indiquées, assurez-vous d'avoir reçu la documentation du fabricant concernant la pose et l'utilisation correctes de la ceinture.

Ceinture avec boucle métal, réglable d'un côté



La ceinture ne pouvant être réglée que d'un seul côté, il est possible que la boucle ne soit pas positionnée au milieu.

4.1.2 Réglage correct de la ceinture de maintien

1. Veillez à être bien assis, c'est-à-dire à être enfoncé entièrement au fond de l'assise, le bassin droit et aussi symétrique que possible, pas vers l'avant, pas sur le côté ou sur un bord de l'assise.
2. Positionnez la ceinture de maintien de manière à sentir les os de la hanche au-dessus de la ceinture.
3. Réglez la longueur de la ceinture au moyen des possibilités de réglage indiquées plus haut. Réglez la ceinture de manière à ce qu'une main puisse passer à plat entre la ceinture et le corps.
4. La boucle doit autant que possible être positionnée au milieu. Effectuez à cet effet les réglages nécessaires, si possible des deux côtés.
5. Examinez votre ceinture une fois par semaine pour vous assurer qu'elle est encore bien dans un état irréprochable, qu'elle n'accuse aucun endommagement ni aucune usure et qu'elle est fixée convenablement sur le fauteuil roulant. Si la ceinture est fixée au moyen d'une fixation par vis, assurez-vous que la fixation ne s'est pas desserrée ou détachée. Vous trouverez plus d'informations concernant la maintenance des ceintures dans le manuel de service disponible auprès d'Invacare.

5 Adapter le fauteuil roulant au maintien de l'utilisateur en position assise

5.1 Informations générales sur le réglage du véhicule électrique en fonction de la position d'assise de l'utilisateur



DANGER !

Risque de dommage matériel ou de blessure grave, voire mortelle

L'utilisation prolongée d'un véhicule électrique dont les réglages ne sont pas conformes aux spécifications risque d'entraîner une instabilité du véhicule et de provoquer des dommages matériels ou des blessures graves, voire mortelles.

- Les réglages de performance doivent être effectués uniquement par des professionnels de la santé ou des personnes qui connaissent parfaitement ce processus et les capacités de l'utilisateur.
- Après l'installation/le réglage du véhicule électrique, assurez-vous qu'il fonctionne conformément aux paramètres définis lors de la procédure d'installation. Si le véhicule électrique ne fonctionne pas conformément aux paramètres, éteignez-le **IMMÉDIATEMENT** et réintroduisez les paramètres d'installation. Si le véhicule électrique continue de ne pas fonctionner correctement, contactez Invacare.



DANGER !

Risque de dommage matériel ou de blessure grave, voire mortelle

Du matériel de fixation serré de manière insuffisante ou manquant risque de provoquer une instabilité entraînant des dommages matériels ou des blessures graves, voire mortelles.

- Après TOUT réglage, toute réparation ou tout entretien et avant toute utilisation, assurez-vous que l'ensemble du matériel de fixation est présent et convenablement serré.



AVERTISSEMENT !

Risque de blessures ou de dommages matériels

Une installation incorrecte de ce véhicule électrique par des utilisateurs/soignants ou par des techniciens non qualifiés peut entraîner des blessures corporelles ou des dommages matériels.

- N'essayez **PAS** d'installer ce véhicule électrique.
L'installation initiale de ce véhicule électrique **DOIT** être effectuée par un technicien qualifié.
- Ce n'est qu'après avoir reçu des conseils appropriés de la part d'un professionnel de la santé que l'utilisateur pourra procéder à un réglage.



ATTENTION !

Dommages au véhicule électrique et risque d'accident

Des collisions peuvent se produire entre les composants du véhicule électrique à cause de différentes combinaisons d'options de réglage et de leurs paramètres individuels

- Le véhicule électrique est équipé d'un système d'assise individuel multi-réglable comprenant des repose-jambes réglables, des accoudoirs, un appui-tête et autres options. Ces options sont décrites dans les chapitres qui suivent. Elles permettent d'adapter le siège aux exigences physiques et à l'état de santé de l'utilisateur. Lors de l'adaptation du système et des fonctions d'assise à l'utilisateur, assurez-vous que les composants du véhicule électrique n'entrent pas en collision.



Options de réglage électrique

- Consultez le manuel d'utilisation de votre manipulateur pour plus d'information sur l'utilisation des options de réglage électrique.

5.2 Possibilité de réglage pour le manipulateur

Les informations qui suivent s'appliquent à tous les systèmes d'assise.



ATTENTION !

Risque de déport du manipulateur vers l'arrière en cas de collision accidentelle avec un obstacle, comme l'encadrement d'une porte ou une table, auquel cas le joystick peut se bloquer contre le coussinet d'accoudoir si la position du manipulateur est réglée alors que toutes les vis ne sont pas complètement serrées

Le véhicule électrique risque dans ce cas d'avancer de manière incontrôlée et de blesser l'utilisateur du véhicule et toute personne susceptible de se trouver sur son chemin.

- Lors du réglage de la position du manipulateur, veillez toujours à bien serrer toutes les vis.
- Si un tel accident se produisait, coupez immédiatement le système électronique du véhicule électrique au niveau du manipulateur.



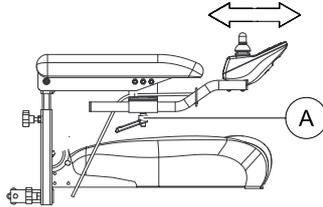
ATTENTION !

Risque de blessure

Si vous vous appuyez sur le manipulateur, lors d'un transfert vers ou hors du fauteuil roulant, par exemple, le support du manipulateur risque de se casser et l'utilisateur de tomber du fauteuil roulant.

- Ne vous servez jamais du manipulateur comme d'un support, lors d'un transfert, par exemple.

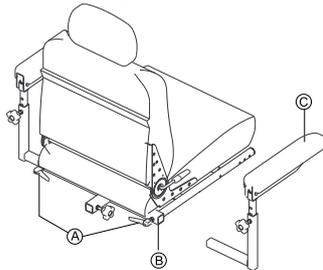
5.2.1 Réglage du manipulateur par rapport à la longueur du bras



1. Desserrez le levier de serrage (A).
2. Déplacez le manipulateur vers l'avant ou vers l'arrière pour obtenir la distance souhaitée.
3. Resserrez le levier de serrage.

5.3 Assise type scooter

5.3.1 Réglage de la largeur des accoudoirs



1. Desserrez les deux molettes de verrouillage (A) qui maintiennent les accoudoirs (C) au tube de support (B).



- Les deux accoudoirs doivent être réglés à la même distance du tube de support.
- La modification de la largeur des accoudoirs peut avoir une incidence sur la largeur d'ensemble du fauteuil roulant.

2. Repositionnez les accoudoirs jusqu'à obtention de la largeur souhaitée.
3. Serrez à fond les deux molettes de verrouillage qui maintiennent les accoudoirs au tube de support.

5.3.2 Réglage de l'angle des accoudoirs



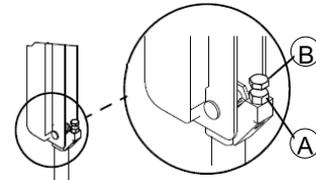
ATTENTION !

Un point de pincement peut se produire lors du réglage de l'angle des accoudoirs
– Faites attention à vos doigts.



Outils :

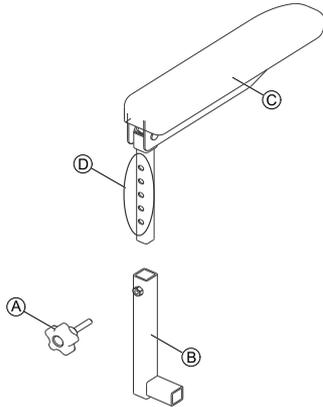
- Clé à fourche de 1/2"



1. Soulevez l'accoudoir.
2. Desserrez le contre-écrou (A).
3. Tournez la vis (B) vers le haut ou vers le bas jusqu'à obtention de l'angle d'accoudoir souhaité.

4. Serrez le contre-écrou.
5. Pour régler l'accoudoir opposé selon le même angle, comptez le nombre de filets visibles après le serrage du contre-écrou.
6. Répétez les étapes 1 à 4 pour l'autre accoudoir, si nécessaire.

5.3.3 Réglage de la hauteur de l'accoudoir



1. Retirez la molette de verrouillage (A) qui fixe l'accoudoir (C) au châssis d'accoudoir (B).
2. Réglez l'accoudoir sur l'une des cinq positions (D).
3. Réinstallez la molette de verrouillage qui fixe l'accoudoir au châssis d'accoudoir et serrez à fond.

5.3.4 Réglage de l'angle du dossier



ATTENTION !

Toute modification de l'inclinaison d'assise ou de l'angle du dossier change la géométrie du fauteuil électrique et influence directement sur sa stabilité dynamique.

- Pour de plus amples renseignements sur la stabilité dynamique, le franchissement de pentes et d'obstacles et le bon réglage de l'inclinaison d'assise ou de l'angle du dossier, reportez-vous aux sections 6.6 Franchir des obstacles, page 42 et 6.7 Montées et descentes, page 44.



ATTENTION !

Risque de blessure en cas de basculement du véhicule électrique

L'utilisation du lift modifie le centre de gravité du véhicule électrique.

- Lorsque le lift est en position élevée, ne jamais régler l'angle du dossier de plus de 15°.

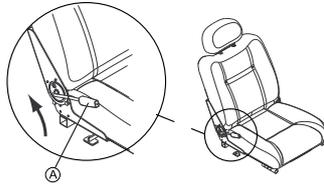


ATTENTION !

Risque de blessure

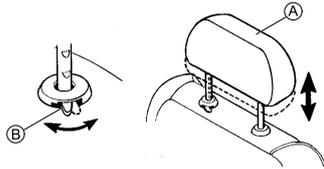
Lorsque vous réglez l'angle du dossier sans fixer le dossier, ce dernier s'enclenche vers l'avant très rapidement. Vous risquez de vous pincer les doigts dans l'accoudoir ou de recevoir un coup dans le dos si vous êtes assis.

- Ne réglez jamais l'angle d'un dossier non fixé. Lorsque vous tirez sur la poignée de déverrouillage, caliez-vous bien contre le dossier pour le maintenir en place.



1. Tirez sur la poignée de déverrouillage **A** et réglez l'assise à l'angle voulu.
2. Relâchez la poignée pour verrouiller le dossier dans cette position.

5.3.5 Réglage de l'appui-tête de l'assise type scooter



1. Pour rehausser l'appui-tête **A**, soulevez-le jusqu'à la position souhaitée.
2. Pour abaisser l'appui-tête, poussez la languette de déverrouillage **B** en direction de l'avant du fauteuil roulant. Abaissez l'appui-tête jusqu'à la position souhaitée.

5.4 Palette central



AVERTISSEMENT !

Après un réglage, une réparation ou un entretien et avant toute utilisation, assurez-vous que l'ensemble du matériel de fixation est bien serré, afin d'éviter tout risque de blessure ou de dommage.

- Avant d'entreprendre tout travail d'entretien, de réglage ou de réparation, vérifiez que le commutateur de marche/arrêt du levier de commande est en position d'arrêt.
- Ne vous tenez pas debout sur la palette rabattable. Assurez-vous que la palette est relevée avant de vous asseoir dans le fauteuil roulant ou de le quitter.



AVERTISSEMENT !

Espace restreint entre la palette et la roulette

- L'utilisateur **DOIT** garder les pieds au centre de la palette, en les éloignant des bords, pour diriger le fauteuil roulant. Si l'utilisateur garde les pieds sur les côtés de la palette, il risque de se coincer les pieds avec les roulettes et de se blesser.

5.4.1 Démontage/installation de la palette



AVERTISSEMENT !

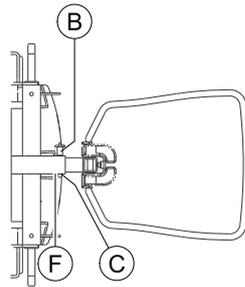
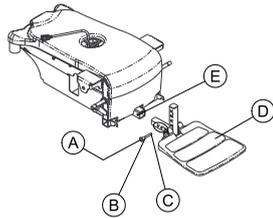
Un point de pincement peut se produire lors du réglage de la palette.



AVERTISSEMENT !

Vérifiez que les billes de blocage de la goupille de démontage rapide sont toutes libérées au-delà du bord extérieur du tube avant de manipuler le véhicule électrique. Le non-respect de cette consigne risque de provoquer des blessures et/ou des dommages.

– Veillez à ce que les billes de blocage restent toujours propres.



Détail « A »

Démontage

1. Retirez la goupille de démontage rapide (B) qui fixe la palette (D) au châssis en appuyant sur le bouton (A) pour faire glisser la goupille et la ressort.
2. Démontez la palette du châssis (E).

Installation

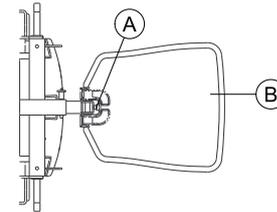
1. Positionnez la palette sur le châssis de manière à ce que l'orifice de montage (E) du châssis soit aligné avec l'orifice de montage souhaité de la palette.
2. Installez la goupille de démontage rapide (B) en appuyant sur le bouton (A) pour réintroduire la goupille. Vérifiez que les billes de blocage (C) s'engagent sur le bord extérieur du tube (F) (Détail « A »).

5.4.2 Réglage de l'inclinaison de la palette



Outils :

- clé Allen 4 mm (5/32")
- clé à douille de 13 mm (1/2")



1. Desserrez le contre-écrou et la vis de réglage (A) qui se trouvent sous la face inférieure de la palette (B).
2. Ajustez la vis de réglage pour obtenir l'inclinaison souhaitée de la palette.
3. Vissez le contre-écrou et la rondelle vers l'intérieur jusqu'à ce qu'ils reposent contre le support de la palette.
4. Serrez le contre-écrou et la rondelle à fond pour bien fixer la vis de montage.

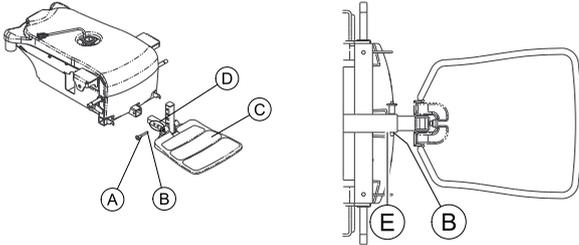
5.4.3 Réglage de la profondeur de la palette



AVERTISSEMENT !

Vérifiez que les billes de blocage de la goupille de démontage rapide sont toutes libérées au-delà du bord extérieur du tube avant de manipuler le véhicule électrique. Le non-respect de cette consigne risque de provoquer des blessures et/ou des dommages.

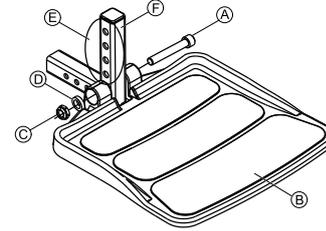
– Veillez à ce que les billes de blocage restent toujours propres.



Détail « A »

1. Retirez la goupille de démontage rapide (A) qui fixe la palette (C) au châssis.
2. Réglez la palette sur l'une des trois positions de montage (D).
3. Installez la goupille de démontage rapide. Vérifiez que les billes de blocage (B) s'engagent sur le bord extérieur du tube (E) (Détail « A »).

5.4.4 Réglage de la hauteur de la palette

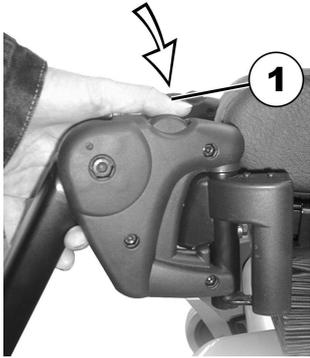


1. Retirez l'axe à démontage rapide qui fixe la palette au châssis du fauteuil roulant.
2. Retirez le boulon de montage (A), le manchon (D) et le contre-écrou (C) qui fixent la palette (B) au support de la palette (F).
3. Alignez la palette sur l'un des trous de montage (E) du support de marche-pieds.
4. Fixez la palette au support à l'aide du boulon de montage, du manchon et du contre-écrou. Serrez à fond.

5.5 Repose-jambes Vari-A

5.5.1 Faire pivoter le repose-pieds/repose-jambes vers l'extérieur et/ou le retirer

Le petit bouton de déverrouillage se trouve sur la partie supérieure du repose-pieds/repose-jambes. Lorsque le repose-pieds/repose-jambes est déverrouillé, il est possible de le faire pivoter vers l'intérieur ou vers l'extérieur pour s'installer dans le fauteuil, ou même de l'enlever complètement.



1. Appuyer sur le bouton de déverrouillage (1) et faire pivoter le repose-pieds/repose-jambes vers l'extérieur.
2. Enlever le repose-pieds/repose-jambes par le haut.

5.5.2 Régler l'angle

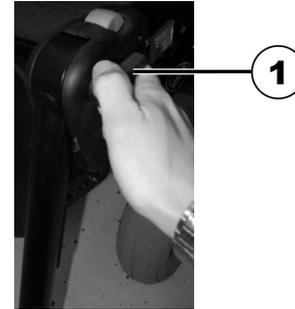


ATTENTION !

Risque de blessures dû à un réglage incorrect des repose-pieds et des repose-jambes

- Avant et pendant tout déplacement, vérifiez impérativement que les repose-jambes ne sont pas en contact avec les roulettes ou avec le sol.

1.



Desserrer le bouton de verrouillage (1) d'au moins un tour dans le sens antihoraire.

2.



Frapper le bouton pour libérer le mécanisme de verrouillage.

3.



Régler l'angle souhaité.

4.



Tourner le bouton dans le sens horaire pour le serrer.

5.5.3 Régler la butée de fin de course du repose-jambes



Outils :

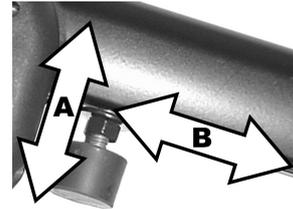
- Clé à fourche de 10 mm

1.



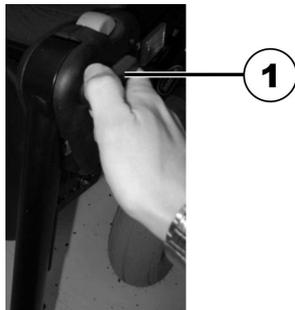
La position finale du repose-jambes est déterminée par un tampon en caoutchouc (1).

2.



Le tampon en caoutchouc peut être vissé et dévissé (A), voire décalé vers le bas ou vers le haut (B).

3.



Desserrer le bouton de verrouillage (1) d'au moins un tour dans le sens antihoraire.

4.



Frapper le bouton pour libérer le mécanisme de verrouillage.

5.



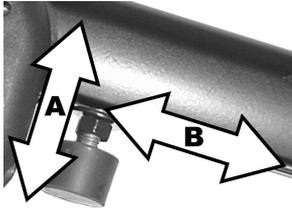
Faire pivoter le repose-jambes vers le haut pour accéder au tampon en caoutchouc.

6.



Utiliser la clé plate pour desserrer le contre-écrou (1).

7.



Déplacer le tampon en caoutchouc à la position souhaitée

8. Resserrer le contre-écrou.

9.



Déplacer le repose-jambes à la position souhaitée.

10. Resserrer le bouton de verrouillage.

5.5.4 Régler la longueur du repose-jambes



ATTENTION !

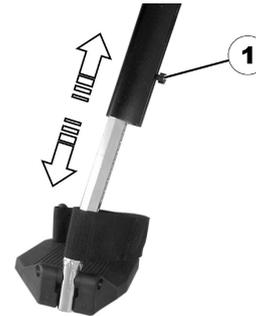
Risque de blessures dû à un réglage incorrect des repose-pieds et des repose-jambes

– Avant et pendant tout déplacement, vérifiez impérativement que les repose-jambes ne sont pas en contact avec les roulettes ou avec le sol.



Outils :

- Clé Allen de 5 mm



1. Desserrer la vis (1) avec la clé plate.
2. Régler la longueur souhaitée.
3. Bien resserrer la vis.

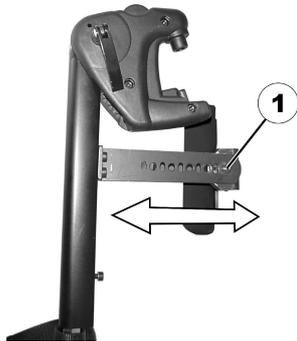
5.5.5 Régler la profondeur du coussin repose-jambes

La profondeur du coussin repose-jambes peut se régler par l'intermédiaire de la tôle de retenue. Les combinaisons de trous de la tôle de retenue permettent 5 réglages de profondeur différents.



Outils :

- Clé à fourche de 10 mm



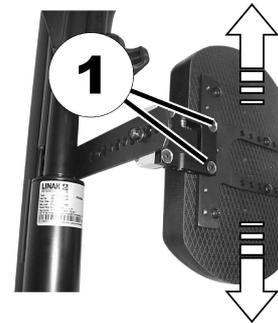
1. Desserrer l'écrou (1) avec la clé à fourche et l'enlever.
2. Régler la profondeur souhaitée. Veuillez tenir compte ici du fait que les trous ronds sont prévus pour les vis de fixation du coussin repose-jambes et les trous oblongs pour la tige métallique sans filet.
3. Revisser l'écrou et bien le serrer.

5.5.6 Régler la hauteur du coussin repose-jambes



Outils :

- Clé Allen de 4 mm



1. Desserrer les vis (1) avec la clé Allen.
2. Régler la position souhaitée.
3. Bien resserrer les vis.

5.5.7 Pour quitter le fauteuil, déverrouiller le coussin repose-jambes et le faire pivoter vers l'arrière

- 1.



Presser le coussin repose-jambes vers le bas.

- 2.



Déverrouiller le repose-jambes et le faire pivoter vers l'extérieur.
Le coussin repose-jambes pivote de lui-même vers l'arrière.

3.



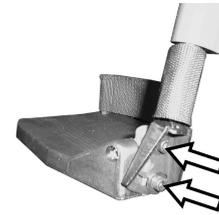
Passer la jambe au-dessus de la sangle des talons et la poser par terre.

5.5.8 Régler la palette repose-pieds à angle réglable



Outils :

- Clé Allen de 5 mm



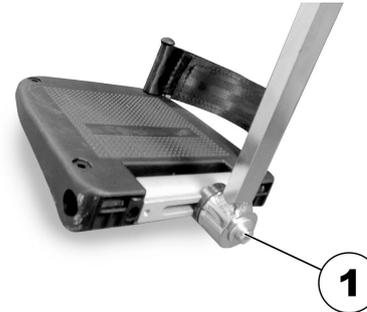
1. Desserrer les deux vis de blocage de la palette repose-pieds avec la clé Allen.
2. Régler l'angle souhaité.
3. Bien resserrer les vis.

5.5.9 Régler la palette repose-pieds à angle et profondeur réglables



Outils :

- Clé Allen de 5 mm



1. Desserrer la vis de blocage de la palette repose-pieds (1) avec la clé Allen.
2. Régler la palette repose-pieds à l'angle, respectivement à la profondeur souhaité(e).
3. Bien resserrer la vis.

6 Utilisation

6.1 Déplacement



La charge utile maximale mentionnée dans les données techniques indique uniquement que le système est conçu pour ce poids total. Cela ne signifie pas cependant que l'on peut mettre sans restriction une personne de ce poids dans le fauteuil roulant. Il faut veiller ici aux proportions du corps telles que p. ex. la taille, la répartition du poids, le tour de taille, le tour de jambe ou bien la taille du mollet et la profondeur d'assise. Ces facteurs influent fortement sur les propriétés de déplacement telles que la stabilité envers les risques de basculer et la traction. Il faut en particulier respecter les charges admissibles dans les différents axes (cf. chapitre 11 Caractéristiques techniques, page 68)! Des adaptations du système de l'assise devront éventuellement avoir lieu.

6.2 Avant le premier déplacement

Avant d'effectuer votre premier déplacement, vous devez vous familiariser avec le fonctionnement du véhicule électrique et tous les accessoires. Prenez votre temps pour tester toutes les fonctions et les modes de conduite.



Si une ceinture de maintien est installée, elle doit être correctement mise en place et ajustée chaque fois que vous utilisez le véhicule électrique.

Bien assis = Conduite en toute sécurité

Avant chaque déplacement, vérifiez les points suivants :

- Vous êtes installé de façon à accéder à toutes les commandes.

- La batterie est suffisamment chargée pour le déplacement que vous comptez effectuer.
- La ceinture de maintien (le cas échéant) est bien installée.
- Le rétroviseur (le cas échéant) est réglé de façon à pouvoir regarder derrière à tout moment sans avoir à vous pencher vers l'avant ou à changer de position.

6.3 S'étirer et se pencher vers l'avant



Bon nombre d'activités exigent de l'utilisateur qu'il se penche ou s'étire ou encore qu'il s'installe dans le fauteuil roulant ou en sorte. Ces mouvements modifient l'équilibre, le centre de gravité et la répartition du poids habituels du fauteuil roulant. Pour déterminer et établir vos propres limites de sécurité, pratiquez des activités d'étirement, de transfert et penchez-vous dans différentes combinaisons en présence d'un professionnel de santé avant de commencer à utiliser véritablement le fauteuil roulant.



AVERTISSEMENT !

Risque de dommage matériel ou de blessure grave

Un positionnement incorrect lorsque vous vous penchez sur le côté ou en avant risque d'entraîner le basculement du fauteuil roulant et de provoquer des blessures graves ou des dommages matériels.

- Pour garantir la stabilité et le bon fonctionnement de votre fauteuil roulant, vous devez en permanence conserver un équilibre correct. Votre fauteuil roulant a été conçu pour rester droit et stable au cours des activités quotidiennes normales, tant que vous n'allez PAS au-delà du centre de gravité. Lorsque vous vous penchez vers l'avant du fauteuil roulant, NE dépassez PAS la longueur des accoudoirs.
- N'essayez PAS d'attraper des objets si vous devez vous avancer sur le siège ou les ramasser au sol en vous penchant pour les faire passer entre vos genoux.

1. Embraquez les leviers de blocage du moteur et mettez le fauteuil hors tension avant de vous étirer, de vous pencher ou de saisir des objets uniquement à portée de bras sans changer votre position assise.
2. Positionnez les roulettes en les éloignant des roues motrices.
3. Actionnez les freins des roues/les leviers de blocage du moteur/d'embrayage.

6.4 S'étirer et se pencher vers l'arrière



AVERTISSEMENT !

Risque de blessure

Se pencher vers l'arrière au-delà de la partie supérieure du dossier du siège modifie le centre de gravité, ce qui risque de vous faire basculer et de vous blesser.

- Un positionnement correct est essentiel pour votre sécurité. Ne vous penchez PAS au-delà de la partie supérieure du dossier du siège.

1. Placez le fauteuil roulant aussi près que possible de l'objet souhaité.
2. Positionnez les roulettes en les éloignant des roues motrices de façon à créer le plus long empatement possible.
3. Embraquez les leviers de blocage du moteur et mettez le fauteuil hors tension.
4. Saisissez uniquement les objets à portée de bras sans changer votre position assise.

6.5 Monter et descendre du véhicule électrique



- L'accoudoir doit être enlevé ou orienté vers le haut pour pouvoir monter ou descendre du véhicule électrique par le côté.

6.5.1 Informations relatives au transfert



AVERTISSEMENT !

Risque de dommage matériel ou de blessure grave

Des techniques de transfert incorrectes sont susceptibles d'entraîner des blessures graves ou des dommages matériels

- Avant tout transfert, consultez un professionnel de la santé afin d'identifier les techniques adaptées à l'utilisateur et au type de fauteuil roulant.
- Suivez les instructions ci-dessous.



Si votre force musculaire est insuffisante, demandez à d'autres personnes de vous aider. Utilisez une planche de transfert, si possible.

Pour s'installer dans le véhicule électrique :

1. Positionnez le véhicule électrique le plus près possible de votre assise. Vous aurez peut-être besoin de l'aide d'une tierce-personne.
2. Alignez les roulettes parallèlement aux roues motrices pour améliorer la stabilité lors du transfert.
3. Éteignez toujours votre véhicule électrique.
4. Embrayez toujours les freins moteurs/leviers d'embrayage et les moyeux de roue libre (si installés) pour éviter que les roues ne se déplacent.

5. Selon le type d'accoudoir de votre véhicule électrique, détachez l'accoudoir ou relevez-le.
6. Glissez-vous à présent dans le véhicule électrique.

Pour sortir du véhicule électrique :

1. Positionnez le véhicule électrique le plus près possible de votre siège.
2. Alignez les roulettes parallèlement aux roues motrices pour améliorer la stabilité lors du transfert.
3. Éteignez toujours votre véhicule électrique.
4. Embrayez toujours les freins moteurs/leviers d'embrayage et les moyeux de roue libre (si installés) pour éviter que les roues ne se déplacent.
5. Selon le type d'accoudoir de votre véhicule électrique, détachez l'accoudoir ou relevez-le.
6. Glissez-vous à présent sur votre nouveau siège.

6.5.2 Faire pivoter l'assise pour s'y installer et en sortir

Si vous préférez vous installer dans le véhicule électrique et en descendre par l'avant de l'assise, vous pouvez faire pivoter l'assise pour plus de facilité.



ATTENTION !

Risque de blessure et de détérioration du véhicule électrique si l'assise n'est pas installée dans la direction de la marche du véhicule

Vous pouvez faire pivoter l'assise de 360°. Dans cette situation, le véhicule électrique risque de se déplacer de manière inattendue : vous êtes assis dans la direction opposée au sens de marche et vous poussez le manipulateur vers l'avant, par exemple.

- Lorsque vous retournez l'assise pour conduire, assurez-vous que la face avant est orientée dans le sens de la marche.

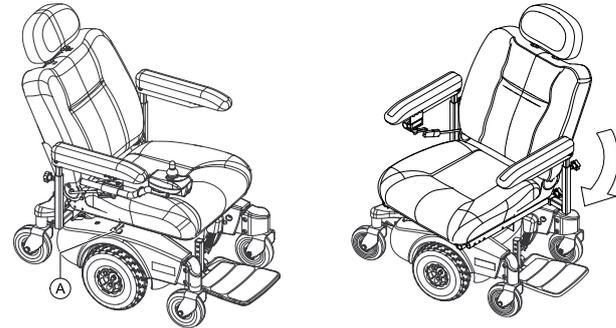


ATTENTION !

Risque de blessure et de détérioration du véhicule électrique si l'assise est tournée dans une direction uniquement

Si vous tournez l'assise dans une direction seulement, le câble de connexion du manipulateur s'enroule autour du montant de l'assise et risque de se casser.

- Retournez toujours l'assise dans la direction opposée.



1. Tirez le levier de détente (A) vers le haut.
2. Tournez l'assise sur le côté.
Le détente se réenclenche automatiquement au delà de 90°.

6.6 Franchir des obstacles

6.6.1 Système « SureStep »

Ce véhicule électrique est équipé de la technologie « SureStep ». Lors du franchissement d'obstacles, les roulettes se rétractent et s'élèvent. Elles s'allongent et s'abaissent lors de la descente.

6.6.2 Hauteur d'obstacle maximale

Vous trouverez des informations relatives à la hauteur d'obstacle maximale au chapitre II Caractéristiques techniques, page 68.

6.6.3 Informations de sécurité relatives au franchissement d'obstacles



ATTENTION !

Risque de basculement

- Ne jamais approcher d'obstacles en diagonale mais à 90 degrés comme indiqué ci-dessous.
- Approcher avec prudence les obstacles suivis d'une pente. En cas de doute sur l'importance de la pente, s'éloigner de l'obstacle et trouver un autre endroit si possible.
- Ne jamais approcher d'obstacles présentant des surfaces irrégulières ou instables.
- Ne jamais conduire avec une pression des pneus faible. Pour connaître la pression recommandée pour les pneus, voir II Caractéristiques techniques, page 68.
- Redresser le dossier du siège à la verticale avant de monter une pente.

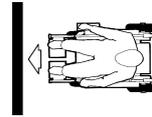


ATTENTION !

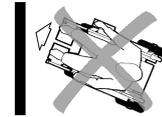
Risque de chute du véhicule électrique et de dommages comme des roues cassées

- Ne jamais approcher d'obstacles plus hauts que la hauteur maxi de l'obstacle. Pour connaître la hauteur maxi de l'obstacle, voir II Caractéristiques techniques, page 68.
- Ne jamais laisser la palette/repose-jambes toucher le sol pour descendre une pente.
- En cas de doute sur la possibilité de franchir ou non un obstacle, s'éloigner de l'obstacle et trouver un autre endroit si possible.

6.6.4 Comment bien franchir des obstacles



Correct



Incorrect

Montée

1. Approchez de l'obstacle ou du trottoir lentement, de face et perpendiculairement.
2. En fonction du type d'entraînement des roues, arrêtez-vous dans l'une des positions suivantes :
 - a. En cas de véhicule électrique à entraînement central : 5 à 10 cm avant l'obstacle.
 - b. Pour tous les autres entraînements : env. 30 à 50 cm face à l'obstacle.
3. Contrôlez la position des roues avant. Elles doivent être orientées dans le sens de la marche et perpendiculairement à l'obstacle.
4. Approchez de l'obstacle lentement et à vitesse constante jusqu'à ce que les roues arrière aient également franchi l'obstacle.

Descente

L'approche pour descendre un obstacle est la même que pour la montée, excepté le fait qu'il n'est pas nécessaire de s'arrêter avant la descente.

1. Descendez l'obstacle à vitesse moyenne.

 Descendre un obstacle trop lentement risque de bloquer le dispositif anti-bascule et de soulever les roues motrices. La conduite du véhicule électrique n'est alors plus possible.

Montée avec un monte-trottoir

1. Approchez de l'obstacle ou du trottoir lentement, de face et perpendiculairement.
2. Arrêtez-vous dans la position suivante : 30 à 50 cm face à l'obstacle.
3. Contrôlez la position des roues avant. Elles doivent être orientées dans le sens de la marche et perpendiculairement à l'obstacle.
4. Approchez à vitesse élevée jusqu'à ce que le monte-trottoir entre en contact avec l'obstacle. L'élan produit soulèvera les roues avant au-dessus de l'obstacle.
5. Conservez une vitesse constante jusqu'à ce que les roues arrière aient également franchi l'obstacle.

6.7 Montées et descentes

Vous trouverez des informations relatives à l'inclinaison maximale de sécurité à || Caractéristiques techniques, page 68.



ATTENTION !

Risque de basculer

- N'effectuer les trajets dans une pente qu'à une vitesse atteignant au plus 2/3 de la vitesse maximale. Lors de déplacements dans une pente, évitez toute manœuvre abrupte, tel que freinage brutal ou forte accélération.
- Avant de monter des pentes, redresser votre dossier voire la bascule d'assise. Avant de descendre des pentes, nous vous conseillons de pencher légèrement le dossier et (s' il existe) la bascule d'assise en arrière.
- Si un lift existe, l'amener à la position la plus basse avant de monter des côtes et de descendre des pentes.
- Eviter tout déplacement sur des parcours de montée ou descente glissant ou présentant des risques de dérapage (humidité, verglas).
- Eviter de quitter votre fauteuil dans une pente.
- Effectuer le trajet de manière direct et sans zigzag.
- Ne pas essayer de faire demi-tour dans une pente.



ATTENTION !

Dans les pentes, la distance de freinage est beaucoup plus longue que sur terrain plat

- Ne parcourez aucune pente dépassant l'inclinaison maximale préconisée (cf. || Caractéristiques techniques, page 68).

6.8 Utilisation sur la voie publique

Si vous souhaitez utiliser votre fauteuil roulant sur la voie publique et que la législation nationale impose un éclairage, votre fauteuil roulant devra être équipé d'un système d'éclairage adapté.

Veillez contacter votre revendeur Invacare si vous avez des questions.

6.9 Poussée en roue libre

Les moteurs du fauteuil roulant sont équipés de freins qui empêchent que le fauteuil roulant ne se mette à rouler sans contrôle lorsque le manipulateur est à l'arrêt. Pour pousser le fauteuil roulant à la main en roue libre, ces freins doivent être débrayés.



Pousser le fauteuil roulant à la main peut nécessiter une force physique supérieure à celle supposée (plus de 100 N). La force nécessaire est néanmoins conforme aux exigences de la norme ISO 7176-14.

6.10 Débrayage des moteurs



ATTENTION !

Risque de déplacement incontrôlé du véhicule électrique

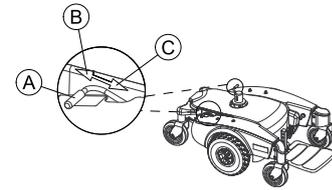
– Lorsque les moteurs sont débrayés (pour une utilisation par poussée en roue libre), les freins moteurs électromagnétiques sont désactivés. Lorsque le véhicule électrique est en stationnement, les leviers d'embrayage et de débrayage des moteurs doivent être impérativement ramenés en position « CONDUITE » (freins moteurs électromagnétiques activés).



Les moteurs doivent être débrayés uniquement par une tierce-personne et non par l'utilisateur.

Ceci garantit que les moteurs ne sont débrayés qu'en présence d'une tierce-personne pour sécuriser le véhicule électrique et éviter qu'il ne roule accidentellement.

Les leviers de débrayage des moteurs se trouvent sur chaque moteur.



Débrayage du moteur

1. Éteignez le manipulateur.
2. Tirez le levier d'embrayage **A** vers l'arrière du véhicule électrique **B**.

Le moteur est débrayé.

Embrayage du moteur

1. Poussez le levier d'embrayage **A** vers l'avant du véhicule électrique **C**.

Le moteur est embrayé.

7 Système électrique

7.1 Système de protection électronique

Le dispositif électronique de conduite du véhicule est doté d'une protection contre les surcharges.

En cas de surcharge importante du moteur pendant une longue période (par exemple, durant une forte montée), surtout en cas de température extérieure élevée, le système électronique peut surchauffer. Dans un tel cas, les performances du véhicule diminuent progressivement jusqu'à son arrêt complet. Le voyant d'état se met à clignoter à une fréquence spécifique (reportez-vous au manuel d'utilisation de votre manipulateur). Eteignez le dispositif électronique de commande, puis rallumez-le. Le message d'erreur disparaît et vous pouvez remettre en marche le dispositif électronique. Notez toutefois qu'un certain temps (5 minutes) peut être nécessaire pour permettre aux dispositifs électroniques de refroidir suffisamment et aux moteurs d'être pleinement opérationnels.

Si le moteur est bloqué en raison d'un obstacle insurmontable, comme par exemple un trottoir trop élevé, et que le conducteur tente de forcer le passage pendant plus de 20 secondes, le système électronique déconnecte le moteur pour éviter tout dommage. Le voyant d'état se met à clignoter à une fréquence spécifique (reportez-vous au manuel d'utilisation de votre manipulateur). Eteignez le dispositif électronique de commande, puis rallumez-le. Le message d'erreur disparaît et vous pouvez remettre en marche le dispositif électronique.



Vérifiez impérativement l'ensemble du système électrique avant tout remplacement d'un fusible principal défectueux. Le remplacement doit être effectué par un revendeur Invacare spécialisé. Vous trouverez de plus amples informations sur le type de fusible à la section 11 Caractéristiques techniques, page 68.

7.2 Batteries

L'alimentation en courant du véhicule est assurée par deux batteries 12 V. Les batteries ne nécessitent pas d'entretien et n'ont besoin que d'être rechargées régulièrement.

Les pages suivantes contiennent des informations sur la charge, la manipulation, le transport, le stockage, l'entretien et l'utilisation des batteries.

7.2.1 Généralités sur la charge

Avant de les utiliser pour la première fois, toujours charger les batteries neuves au maximum. Des batteries neuves donnent leur puissance totale après avoir été soumises à environ 10 à 20 cycles de charge (période de rodage). Cette période de rodage est nécessaire afin d'activer entièrement la batterie pour des performances et une longévité maximales. Par conséquent, il se peut que l'autonomie et la durée de fonctionnement du fauteuil électrique augmentent au départ parallèlement à son utilisation.

Les batteries plomb-acide au gel/AGM n'ont pas d'effet mémoire comme les piles NiCd.

7.2.2 Consignes générales sur la charge

Suivre les consignes mentionnées ci-dessous pour garantir une utilisation sûre des batteries et leur longévité :

- Charger les batteries 18 heures avant la première utilisation.

- Nous conseillons de charger les batteries quotidiennement après chaque décharge, même partielle, et de les laisser charger toutes les nuits. Suivant l'importance du déchargement des batteries, 12 heures max. peuvent s'avérer nécessaires pour les recharger entièrement.
- Lorsque le témoin de batterie a atteint la partie rouge des voyants lumineux, recharger les batteries pendant 16 heures minimum, sans tenir compte de l'affichage de charge complète.
- Essayer d'effectuer une charge durant 24 heures une fois par semaine, pour s'assurer que les deux batteries sont entièrement chargées.
- Ne pas utiliser les batteries à un état de charge faible, sans les recharger entièrement à intervalles réguliers.
- Ne pas charger les batteries à des températures extrêmes. Il est déconseillé de charger les batteries à des températures supérieures à 30 °C et inférieures à 10 °C.
- N'utiliser que des chargeurs de la catégorie 2. De tels chargeurs n'ont pas besoin d'être surveillés pendant la charge. Tous les chargeurs fournis par Invacare satisfont cette exigence.
- Il n'est pas possible de surcharger les batteries en utilisant le chargeur fourni avec le véhicule ou un chargeur agréé par Invacare.
- Protéger le chargeur de toute source de chaleur tels que les radiateurs et de l'exposition directe à la lumière du soleil. Si le chargeur surchauffe, le courant de charge est diminué et le processus de charge ralenti.

7.2.3 Comment charger les batteries

Pour la position de la prise de charge ainsi que d'autres conseils relatifs à la charge des batteries, consulter les modes d'emploi du manipulateur et du chargeur.



AVERTISSEMENT !

Risque d'explosion et de destruction des batteries en cas d'utilisation d'un mauvais chargeur

- N'utiliser que le chargeur fourni avec le véhicule, voire un chargeur recommandé par Invacare.



AVERTISSEMENT !

Risque de blessure par électrocution et de destruction du chargeur si celui-ci est mouillé

- Protéger le chargeur de l'humidité.
- Charger toujours dans un environnement sec.



AVERTISSEMENT !

Risque de blessure par court-circuit et électrocution si le chargeur a été endommagé

- Ne pas utiliser le chargeur s'il est tombé par terre ou s'il est endommagé.



AVERTISSEMENT !

Risque de décharge électrique et de détérioration des batteries

- NE JAMAIS essayer de recharger les batteries en raccordant les câbles directement aux bornes des batteries.



AVERTISSEMENT !

Risque d'incendie et de blessure par électrocution en cas d'utilisation d'une rallonge endommagée

- N'utiliser une rallonge que si cela est absolument indispensable. Dans ce cas, s'assurer auparavant que son état est impeccable.



AVERTISSEMENT !

Risque de blessure en cas d'utilisation du fauteuil roulant pendant la charge des batteries

- NE PAS essayer de recharger les batteries et d'utiliser le fauteuil roulant simultanément.
- NE PAS rester assis dans le fauteuil roulant pendant la charge des batteries.

1. Éteindre le fauteuil électrique.
2. Brancher le chargeur de batterie sur la prise de recharge.
3. Brancher le chargeur de batterie sur l'alimentation électrique.

7.2.4 Comment débrancher le véhicule électrique après la charge

1. Lorsque la charge est terminée, commencez par débrancher le chargeur de batterie de l'alimentation électrique, puis débranchez la fiche du manipulateur.

7.2.5 Stockage et maintenance

Suivre les consignes mentionnées ci-dessous pour garantir une utilisation sûre des batteries et leur longévité :

- Toujours ranger les batteries entièrement chargées.
- Ne pas laisser les batteries en état de charge faible pendant une période prolongée. Recharger une batterie déchargée dès que possible.
- Si le fauteuil électrique n'est pas utilisé pendant une période prolongée (c'est-à-dire pendant plus de deux semaines), les batteries doivent être chargées au moins une fois par mois afin de maintenir une charge complète et pour qu'elles soient toujours chargées avant utilisation.
- Éviter les températures extrêmement froides et chaudes lors du stockage. Nous recommandons de stocker les batteries à une température de 15 °C.

- Les batteries gel et AGM ne demandent pas d'entretien. S'adresser à un technicien qualifié pour tout problème de performance du fauteuil électrique.

7.2.6 Consignes relatives à l'utilisation des batteries



ATTENTION !

Risque de détérioration des batteries.

- Évitez les décharges profondes et ne déchargez jamais entièrement les batteries.

- Vérifiez le témoin de charge des batteries. Mettez les batteries en charge lorsque le témoin de charge des batteries indique un niveau de charge bas.
La vitesse de décharge des batteries dépend de nombreux facteurs tels que la température ambiante, l'état de la chaussée, la pression des pneus, le poids de l'utilisateur, le style de conduite et, le cas échéant, l'utilisation des batteries pour l'éclairage.
- Essayez de toujours charger les batteries avant d'atteindre la partie rouge des voyants lumineux.
Les trois derniers voyants lumineux (deux DEL rouges et une orange) correspondent à une capacité restante d'environ 15 %.
- L'utilisation du fauteuil électrique avec des voyants rouges qui clignotent se traduit par une sollicitation extrême de la batterie et doit être évitée dans des circonstances normales.
- Si un seul voyant rouge clignote, la fonction Sûreté Batterie est activée. À partir de ce moment, la vitesse et l'accélération sont considérablement réduites. Cela permet de déplacer le fauteuil électrique lentement hors de danger avant que le système électronique ne soit définitivement coupé. Il convient d'éviter cette situation qui provoque une décharge profonde des batteries.

- Tenez compte du fait que la capacité nominale de la batterie commence à décliner à des températures inférieures à 20 °C. Par exemple, à -10 °C, la capacité est réduite d'environ 50 % par rapport à la capacité nominale de la batterie.
- Pour éviter d'endommager les batteries, veillez à ne jamais les décharger complètement. Sauf cas de force majeure, ne vous déplacez jamais lorsque les batteries sont faiblement déchargées car cela mettrait les batteries à rude épreuve et aurait pour conséquence de raccourcir leur durée de vie.
- Plus les batteries sont rechargées rapidement, plus leur durée de vie est longue.
- Le niveau de décharge affecte la durée de vie. Plus une batterie fonctionne dans des conditions difficiles, plus son espérance de vie se raccourcit.

Exemples :

- Une décharge profonde correspond à 6 cycles normaux (affichage vert / orange éteint).
- La durée de vie de la batterie correspond à environ 300 cycles à un taux de décharge de 80 % (7 premières DEL éteintes) ou à environ 3000 cycles à un taux de décharge de 10 % (une DEL éteinte).



Le nombre de DEL peut varier en fonction du type de manipulateur.

- Dans des conditions normales d'utilisation, la batterie doit être déchargée une fois par mois jusqu'à ce que toutes les LED vertes et oranges soient éteintes. Cela devrait se faire dans l'espace d'une journée. Une charge de 16 heures est nécessaire ensuite pour rétablir la batterie.

7.2.7 Transport des batteries

Les batteries qui ont été livrées avec le véhicule électrique ne constituent pas un produit dangereux. Ce classement se réfère à différentes réglementations internationales sur les matières

dangereuses telles que p. ex. DOT, ICAO, IATA et IMDG. Il est possible de transporter les batteries sans restriction, que ce soit par transport routier, ferroviaire ou aérien. Des sociétés de transport individuelles ont cependant des directives leur étant propres et qui risquent éventuellement de restreindre, voire d'interdire un transport. Il convient de se renseigner pour les cas individuels auprès de la société de transport concernée.

7.2.8 Consignes générales relatives à la manipulation des batteries

- N'associez jamais des batteries de fabrication ou de technologies différentes et n'utilisez pas de batteries dont les codes de date ne sont pas similaires.
- N'associez jamais des batteries gel à des batteries AGM.
- Les batteries arrivent en fin de vie lorsque l'autonomie chute considérablement au-dessous du niveau habituel. Contactez votre revendeur ou votre technicien de maintenance pour plus d'informations.
- Faites systématiquement installer les batteries du véhicule électrique par un technicien qualifié ou par une personne disposant des compétences requises. Cette personne dispose en effet de la formation et des outils nécessaires pour réaliser ce travail correctement et en toute sécurité.

7.2.9 Manipulation correcte des batteries endommagées



ATTENTION !

Brûlures par acide s'échappant si les batteries sont abîmées

– Enlever immédiatement tout vêtement souillé, imbibé.

En cas de contact avec la peau:

– Laver immédiatement avec beaucoup d'eau.

En cas de contact avec les yeux:

– Rincer immédiatement pendant plusieurs minutes à l'eau courante; faire appel à un médecin.

- Lors de la manipulation de batteries endommagées, porter des vêtements de protection appropriés.
- Déposer les batteries endommagées dans des récipients appropriés résistant à l'acide aussitôt leur démontage.
- Ne transporter les batteries endommagées que dans des récipients appropriés résistant à l'acide.
- Nettoyer abondamment à l'eau tous les objets ayant été en contact avec l'acide.

Veiller à la gestion correcte des batteries usées ou endommagées

Les batteries usées et endommagées sont reprises par votre revendeur ou par la société Invacare.

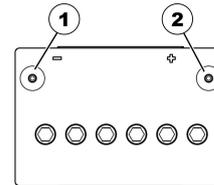
7.2.10 Utilisation de batteries adaptées



ATTENTION !

Risque de blessure et de dommage matériel en cas d'utilisation de batteries non-adaptées

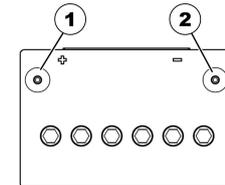
– Utilisez uniquement des batteries dont la configuration des bornes correspond à la description qui suit.



Batterie adaptée

(1) Borne NÉGATIVE (-)

(2) Borne POSITIVE (+)



Batterie non-adaptée

(1) Borne POSITIVE (+)

(2) Borne NÉGATIVE (-)



Utilisez uniquement des batteries de même type.

8 Maintenance

8.1 Maintenance – introduction

Le terme „Maintenance“ convient à toute activité permettant de maintenir le dispositif médical en bon état et de garantir son aptitude au déplacement. La maintenance comprend différents domaines tels que le nettoyage quotidien, les inspections, les réparations et les révisions générales.



Faites contrôler votre véhicule une fois par an par un distributeur Invacare afin de lui conserver sa sécurité et son bon fonctionnement.

8.2 Nettoyer le fauteuil électrique

Lors du nettoyage du fauteuil électrique, bien observer les points suivants:

- Utilisez uniquement un chiffon humide et un produit de nettoyage doux.
- N'utilisez pas de produit abrasif pour le nettoyage.
- N'exposez pas les composants électroniques au contact direct avec l'eau.
- N'utilisez pas d'appareil de nettoyage haute pression.

Désinfection

Une désinfection utilisant des produits désinfectants testés et reconnus sur un chiffon humide ou par vaporisation est permise. Vous trouverez auprès de l'institut Robert Koch, à <http://www.rki.de>, une liste des produits désinfectants actuellement autorisés pour le nettoyage avec un chiffon humide ou par vaporisation.

8.3 Liste d'inspection

Les tableaux suivants fournissent une liste des inspections que l'utilisateur devra effectuer aux intervalles correspondants. S'il 1601888-A

devait s'avérer que le véhicule électronique échoue à l'un de ces contrôles, veuillez alors lire le chapitre correspondant ou contacter un distributeur Invacare agréé. Vous trouverez une liste plus ample des inspections et instructions pour la maintenance dans le manuel de maintenance de ce véhicule électrique. Le manuel de maintenance peut être commandé auprès d'Invacare. Il contient cependant des instructions pour des techniciens en service après vente formés et décrit des étapes de travail qui ne sont pas prévues pour le consommateur final.

8.3.1 Avant chaque utilisation du véhicule électrique

| Composant | Contrôle | Si le contrôle n'est pas une réussite |
|-----------------------------------|--|--|
| Goupille de verrouillage du siège | Vérifiez que le siège est bien fixé au tube-support. | Basculez légèrement le siège jusqu'à ce que la goupille de verrouillage s'enclenche. |
| Avertisseur sonore | Vérifiez son bon fonctionnement. | Contactez votre revendeur. |
| Batteries | Assurez-vous que les batteries sont chargées. Vous trouverez une description de l'indicateur de charge de la batterie dans le manuel d'utilisation fourni avec votre manipulateur. | Chargez les batteries (reportez-vous à la section 7.2.3 Comment charger les batteries, page 47). |

8.3.2 Une fois par semaine

| Élément | Contrôle d'inspection | En cas d'échec |
|-----------------------------|--|--|
| Accoudoirs/pièces latérales | Vérifiez que les accoudoirs sont correctement fixés à leurs supports et qu'ils ne bougent pas. | Serrez la vis ou le levier de serrage qui maintient l'accoudoir (reportez-vous à la section 5.2 Possibilité de réglage pour le manipulateur, page 26). Contactez votre revendeur. |

| | | |
|----------------------|--|---|
| Pneus (pneumatiques) | Assurez-vous que les pneus ne sont pas endommagés. | Contactez votre revendeur. |
| | Vérifiez que les pneus sont gonflés à la bonne pression. | Gonflez les pneus à la bonne pression (reportez-vous à la section 11.1 Caractéristiques techniques, page 68). Réparez la chambre à air si le pneu est crevé (reportez-vous à la section 8.4.2 Réparation de pneus crevés, page 57) ou contactez votre revendeur pour le faire réparer. |

8.3.3 Une fois par mois

| Composant | Contrôle | Si le contrôle n'est pas une réussite |
|-------------------------------|--|---------------------------------------|
| Toutes les pièces rembourrées | Contrôler l'absence de dommages et d'usure. | Informers le distributeur. |
| Repose-jambes amovibles | Contrôler si les repose-jambes peuvent être fixés de manière fiable et si le mécanisme de séparation se commande de façon irréprochable. | Informers le distributeur. |
| | Vérifier si toutes les possibilités de réglage fonctionnent correctement. | Informers le distributeur. |
| Roulettes | Contrôler que les roulettes peuvent être tournées facilement et qu'elles sont pivotantes. | Informers le distributeur. |

| Composant | Contrôle | Si le contrôle n'est pas une réussite |
|---------------------------------------|---|---------------------------------------|
| Roues motrices | Contrôler que les roues motrices tournent sans vaciller. Le plus simple est de demander à une personne de regarder le fauteuil roulant de derrière alors que l'on s'éloigne d'elle avec le fauteuil roulant électrique. | Informers le distributeur. |
| Dispositif électronique et connexions | Contrôler que toutes les fiches mâles sont raccordées comme il faut et que les câbles n'accusent aucun défaut. | Informers le distributeur. |

8.3.4 Inspections réalisées

Le cachet et la signature confirment que tous les travaux d'entretien et de réparation stipulés dans le plan d'inspection ont été exécutés correctement. La liste des travaux d'inspection à réaliser se trouve dans le manuel de maintenance disponible auprès de POIRIER groupe Invacare.

| | |
|--|--|
| Inspection de remise | 1ère inspection annuelle |
| | |
| Cachet du distributeur/ Date / Signature | Cachet du distributeur/ Date / Signature |
| 2ème inspection annuelle | 3ème inspection annuelle |
| | |
| Cachet du distributeur/ Date / Signature | Cachet du distributeur/ Date / Signature |

| 4ème inspection annuelle | 5ème inspection annuelle |
|--|--|
| | |
| Cachet du distributeur/ Date / Signature | Cachet du distributeur/ Date / Signature |

8.4 Réparations



Conseils importants relatifs aux travaux de maintenance avec outils

- Certains travaux de maintenance décrits dans ce manuel et pouvant être effectués par l'utilisateur nécessitent des outils pour une réalisation correcte. Si vous ne disposez pas des outils respectivement décrits, il n'est pas conseillé de tenter d'effectuer ces travaux. Dans ce cas, nous vous conseillons fortement d'avoir recours à un atelier agréé.

Ci-après sont décrits des travaux de maintenance et de réparation pouvant être effectués par l'utilisateur. Pour les spécifications de pièces de rechange, consultez le chapitre II Caractéristiques techniques, page 68, ou le manuel de service disponible chez Invacare (voir à ce sujet les adresses et numéros de téléphone à la fin de cet manuel d'utilisation). Si vous avez besoin d'assistance, veuillez vous adresser à votre distributeur Invacare.



ATTENTION !

Risque de blessure si le véhicule se met involontairement en marche lors de travaux de réparation

- Coupez le courant (touche MARCHE/ARRET).
- Embrayez l'entraînement.
- Avant de soulever le fauteuil roulant au cric, bloquez les roues au moyen de cales.



ATTENTION !

Risque d'écrasement des mains et des pieds du fait du poids du fauteuil roulant

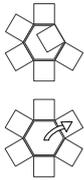
- Faites attention à vos mains et vos pieds.
- Employez les techniques de levage correctes.

8.4.1 Démontage/installation de la roue motrice

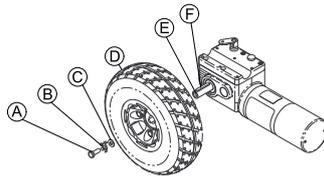


Outils :

- Clé à douille de 13 mm
- Tournevis plat



Détail « A »



Démontage de la roue motrice

1. Immobilisez le véhicule électrique (placez des cales de bois sous le châssis).
2. Repliez l'ergot vers le bas de la rondelle frein à ergot existante (B) avec un tournevis plat (Détail A).
3. Retirez le boulon de montage (A), la rondelle frein à ergot et la rondelle (C). Jetez la rondelle frein à ergot existante.
4. Retirez la roue (D) de l'arbre d'entraînement (E). Si nécessaire, utilisez un extracteur de roue pour enlever la roue motrice de l'arbre d'entraînement.

Installation de la roue motrice



AVERTISSEMENT !

Risque de blessure ou de dommage matériel

Une mauvaise installation de la rondelle frein à ergot peut entraîner un détachement de la roue et blesser l'utilisateur ou causer des dégâts matériels.

- Lors du remplacement des roues, toujours utiliser une nouvelle rondelle frein à ergot. Ne pas réutiliser la rondelle frein à ergot.



ATTENTION !

Fuite de lubrifiant

L'application d'une trop grande quantité de lubrifiant (plus de 25,4 mm) (sur la longueur) risque d'endommager les sols (tapis, carrelage, etc).

- Ne pas appliquer de couche de lubrifiant de plus de 25,4 mm (sur la longueur) sur l'arbre d'entraînement.

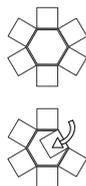
1. Appliquez une couche de lubrifiant sur l'arbre d'entraînement (E) et la clavette (F).
2. Alignez la clavette de l'arbre d'entraînement sur la découpe du moyeu de roue et positionnez la roue (D) sur l'arbre d'entraînement.

3.

 La rondelle frein à ergot doit être insérée dans la découpe de la jante et du moyeu.

À l'aide du boulon de montage (A), de la rondelle (C) et de la nouvelle rondelle frein à ergot (B), fixez la roue sur l'arbre d'entraînement.

4. Repliez un ergot de la rondelle frein à ergot pour positionner l'ergot contre une face du boulon de montage (Détail B).



Détail « B »

8.4.2 Réparation de pneus crevés



ATTENTION ! **Risque d'explosion**

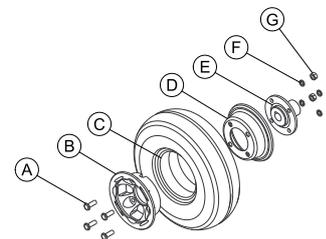
La roue explose si la pression n'a pas été relâchée avant le retrait de la jante.

- Laissez sortir tout l'air du pneu avant de retirer la jante.



Outils :

- clé à douille de 13 mm (1/2")
- kit de réparation de pneu **ou** chambre à air neuve
- talc



1. Enlevez la roue motrice. Reportez-vous à la section 8.4.1 Démontage/installation de la roue motrice, page 56.
2. Laissez l'air s'échapper complètement du pneu en appuyant fermement sur la broche au centre de la valve.
3. Retirez les quatre vis de montage (A), les écrous (G) et les rondelles (F).
4. Retirez les moitiés de jante (B) et (D) de la roue (C).
5. Retirez la chambre à air de la roue.
6. Réparez la chambre à air et réinstallez-la dans la roue, ou remplacez-la par une chambre à air neuve.



Si l'ancienne chambre à air a été mouillée pendant la réparation et si elle doit être réutilisée, talquez-la pour la réinstaller plus facilement.



L'installation s'effectue dans l'ordre inverse. Veillez à ce que la roue soit toujours remontée du même côté et dans le même sens qu'avant le démontage.

7. Réinstallez les moitiés de jante dans la roue.



Lorsque vous installez la jante extérieure dans un pneu, vérifiez que la tige de la valve de la chambre à air ressort à travers l'ouverture de la jante extérieure.

8. Insérez le moyeu ⑤ dans la jante intérieure ④ et alignez les quatre orifices de montage du moyeu avec les moitiés de jante de la roue.
Vérifiez que la chambre à air n'est pas coincée entre les moitiés de jante de la roue.
9. Vérifiez que le pneu est en contact direct avec la jante.
10. Fixez la jante extérieure sur la jante intérieure et le moyeu à l'aide des vis de montage, des rondelles et des écrous.
Serrez les écrous à 20 Nm ($\pm 10\%$).
11. Gonflez le pneu à la pression recommandée. Consultez les caractéristiques techniques indiquées dans le manuel d'utilisation.
12. Vérifiez que le pneu est en contact avec la jante.
13. Installez la roue motrice. Reportez-vous à la section 8.4.1 Démontage/installation de la roue motrice, page 56.

8.5 Stockage à court terme

En cas de panne grave, les mécanismes de sécurité intégrés à votre véhicule électrique se déclenchent pour le protéger. Ils empêchent tout déplacement du véhicule électrique.

Dans un tel cas de figure, et en attendant la réparation du véhicule électrique :

1. Coupez l'alimentation.
2. Déconnectez les batteries.
Selon le modèle de véhicule électrique, vous pouvez retirer les blocs batteries ou débrancher les batteries du module d'alimentation. Reportez-vous au chapitre relatif à la déconnexion des batteries.
3. Contactez votre revendeur.

8.6 Stockage à long terme

Si le véhicule électrique n'est pas utilisé pendant une période prolongée, vous devez le préparer en vue de son stockage afin de prolonger sa durée de vie ainsi que celle des batteries.

Stockage du véhicule électrique et des batteries

- Nous recommandons de stocker le véhicule électrique à une température de 15 °C et d'éviter les températures extrêmes afin de prolonger la durée de vie du véhicule et des batteries.
- Les composants sont testés et approuvés pour des plages de températures supérieures, détaillées ci-dessous :
 - La plage de températures autorisées pour le stockage du véhicule électrique est comprise entre -40 ° et 65 °C.
 - La plage de températures autorisées pour le stockage des batteries est comprise entre -25 ° et 65 °C.
- Même lorsqu'elles ne sont pas utilisées, les batteries s'auto-déchargent. Il est conseillé de débrancher le bloc batteries du module d'alimentation si le véhicule électrique est stocké sur une période supérieure à deux semaines. Selon le modèle de véhicule électrique, vous pouvez retirer les blocs batteries ou débrancher les batteries du module d'alimentation. Reportez-vous au chapitre relatif à la déconnexion des batteries. En cas de doute sur le câble à débrancher, contactez votre revendeur.
- Les batteries doivent toujours être entièrement chargées avant leur stockage.
- Si le véhicule électrique est stocké sur une période supérieure à quatre semaines, vérifiez les batteries une fois par mois et rechargez-les au besoin (avant que la jauge n'indique qu'elles sont à moitié chargées) afin d'éviter toute détérioration.
- Stockez dans un environnement sec, bien aéré et protégé des influences extérieures.
- Surgonflez légèrement les pneumatiques.
- Positionnez le véhicule électrique sur un sol qui n'est pas décoloré à cause du frottement dû au caoutchouc des pneus.

Préparation du véhicule électrique en vue de son utilisation

- Rebranchez le bloc batteries dans le module d'alimentation.
- Les batteries doivent être chargées avant l'utilisation.
- Faites contrôler le véhicule électrique par un revendeur Invacare agréé.

9 Transport

9.1 Transport - Généralités



AVERTISSEMENT !

Risque de blessures graves ou de décès en cas d'accident de la circulation, si ce dispositif de mobilité est utilisé comme siège de véhicule ! Il ne répond pas aux exigences de la norme ISO 7176-19.

- Ce dispositif de mobilité ne doit en aucun cas être utilisé comme siège de véhicule ou pour transporter l'utilisateur dans un véhicule.



AVERTISSEMENT !

Danger de blessures graves voir mortelles pour l'utilisateur du véhicule électrique et l'occupant éventuellement assis à proximité, si un véhicule électrique est fixé au moyen d'un système de fixation à quatre points d'un autre fabricant et si le poids à vide du véhicule électrique dépasse le poids maximum pour lequel le système de fixation est certifié.

- Assurez-vous que le poids du véhicule électrique ne dépasse pas le poids pour lequel le système de fixation est certifié. Consultez la documentation fournie avec le système de fixation.
- Si vous ne connaissez pas le poids de votre véhicule électrique, faites-le peser sur une balance étalonnée.

9.2 Transfert du véhicule électrique dans un véhicule



AVERTISSEMENT !

Le véhicule électrique risque de basculer s'il est transféré dans un véhicule alors que le conducteur est toujours assis dans le véhicule électrique.

- Transférez si possible le véhicule électrique sans le conducteur.
- Si le véhicule électrique avec le conducteur doit être transféré dans un véhicule à l'aide d'une rampe, assurez-vous que la rampe n'excède pas la pente maximum de sécurité (reportez-vous à la section II Caractéristiques techniques, page 68).
- Si le véhicule électrique doit être transféré dans un véhicule à l'aide d'une rampe qui excède la pente maximum de sécurité (reportez-vous à la section II Caractéristiques techniques, page 68), un treuil doit dans ce cas être utilisé. Une tierce-personne peut alors surveiller le processus de transfert et apporter son aide pour plus de sécurité.
- Il est aussi possible d'utiliser un monte-charge à plateforme.
- Assurez-vous que le poids total du véhicule électrique, utilisateur inclus, ne dépasse pas le poids total maximum autorisé pour la rampe ou le monte-charge à plateforme.
- Le véhicule électrique doit toujours être transféré dans un véhicule avec le dossier en position droite, le dispositif de levage de l'assise en position basse et l'inclinaison du siège en position droite (reportez-vous à la section 6.7 Montées et descentes, page 44).



AVERTISSEMENT !

Risque de blessure et de détérioration du véhicule électrique

Si le véhicule électrique doit être transféré dans un véhicule au moyen d'un dispositif de levage alors que le manipulateur est activé, il risque de se déplacer de manière incontrôlée et de basculer du dispositif de levage.

- Avant de transférer le véhicule électrique au moyen d'un dispositif de levage, mettez-le hors tension et débranchez le câble bus du manipulateur ou retirez les batteries du système.

1. Conduisez ou poussez le véhicule électrique dans le véhicule de transport à l'aide d'une rampe adaptée.

9.3 Transport du véhicule électrique sans occupant



ATTENTION !

Risque de blessure

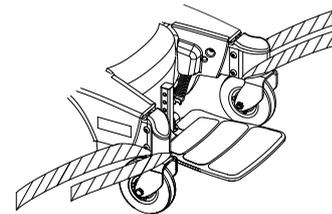
- Si vous n'êtes pas en mesure d'immobiliser en toute sécurité votre véhicule électrique dans un véhicule de transport, Invacare vous recommande de ne pas le transporter.

Votre véhicule électrique peut être transporté sans aucune restriction, par la route, par le train ou par avion. Certaines procédures de transport peuvent cependant être limitées ou interdites en vertu des règlements propres à chaque société de transport. Veuillez consulter la société de transport concernée dans chaque cas de figure.

- Avant de transporter votre véhicule électrique, vérifiez que les moteurs sont embrayés et que le manipulateur est éteint. Invacare vous conseille en outre fortement de débrancher ou de retirer les batteries. Reportez-vous à la section Retrait des batteries.
- Invacare recommande fortement de fixer le véhicule électrique au plancher du véhicule de transport.

9.3.1 Arrimage du véhicule électrique dans un véhicule

Le véhicule électrique n'est pas équipé de points d'ancrage. Pour arrimer le véhicule électrique dans un véhicule, Invacare vous recommande d'utiliser les colonnes de direction comme points d'ancrage. Des sangles peuvent être utilisées pour la fixation.



1. Fixez le véhicule électrique en passant les sangles d'ancrage autour des colonnes de direction avant et arrière (seule la fixation à l'avant est représentée sur l'image, la fixation arrière est identique).
2. Pour fixer convenablement le véhicule électrique, serrez les sangles conformément au manuel d'utilisation du fabricant du système d'ancrage.

9.4 Démontage du véhicule électrique en vue de son transport



ATTENTION !

Risque de blessure

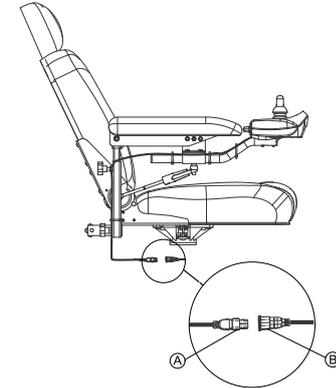
– Si vous n'êtes pas en mesure d'immobiliser en toute sécurité votre véhicule électrique dans un véhicule de transport, Invacare vous recommande de ne pas le transporter !

- Avant de transporter votre véhicule électrique, vérifiez que les moteurs sont embrayés et que le manipulateur est éteint. Invacare vous conseille en outre fortement de débrancher ou de retirer les batteries. Reportez-vous à la section 9.4.4 Retrait/installation des batteries, page 64.
- Invacare recommande fortement de fixer le véhicule électrique au plancher du véhicule de transport.

Pour démonter le véhicule électrique en vue de son transport, procédez comme suit :

1. Déconnectez le manipulateur. Reportez-vous à la section 9.4.1 Déconnexion/connexion du manipulateur, page 62.
2. Retirez l'assise. Reportez-vous à la section 9.4.2 Démontage/installation de l'assise, page 63.
3. Retirez le carénage avant. Reportez-vous à la section 9.4.3 Démontage/installation du capot, page 63.
4. Retirez les batteries. Reportez-vous à la section 9.4.4 Retrait/installation des batteries, page 64.

9.4.1 Déconnexion/connexion du manipulateur



Déconnexion du manipulateur

1. Éteignez le manipulateur.
2. Tirez la fiche **A** du câble du manipulateur pour déconnecter le manipulateur du connecteur du module de commande **B**.

Connexion du manipulateur



AVERTISSEMENT !

Les connecteurs du manipulateur et du module de commande ne peuvent se raccorder que dans un seul sens.

– Vous ne devez PAS forcer pour les raccorder.

1. Appuyez légèrement pour engager la fiche **A** du câble du manipulateur dans le connecteur du module de commande **B**.

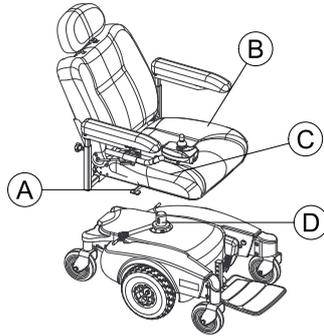
9.4.2 Démontage/installation de l'assise



ATTENTION !

Risque de blessure en cas de manipulation de pièces lourdes.

– Utilisez des techniques de levage appropriées.



Démontage de l'assise

1. Soulevez le levier de détente **A** et tournez l'assise sur un côté. Veillez à ce que l'assise ne s'engage pas de nouveau sur le montant de l'assise.
2. Relâchez le levier de détente.
3. Tenez fermement l'assise **B** par le dossier et par le bord avant.
4. Soulevez l'assise en l'éloignant du montant **D**.

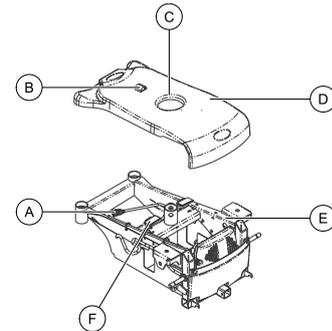
Installation de l'assise

1. Alignez le pivot de l'assise (**C**, non apparent) sur le montant de l'assise **D**.
2. Soulevez le levier de détente **A** et abaissez l'assise **B** sur le montant de l'assise.
Si nécessaire, tournez légèrement l'ensemble de l'assise vers l'arrière et vers l'avant pour la mettre en place.
3. Relâchez le levier de détente.
4. Soulevez l'assise pour vous assurer qu'elle est bien fixée.

9.4.3 Démontage/installation du capot



Le capot ne peut être complètement démonté du véhicule électrique que si le câble du manipulateur a préalablement été débranché.



Démontage du capot

1. Retirez le câble du manipulateur **A** du clip **B** du capot **D**.
2. Sortez le capot en l'enlevant du châssis **E**.

Installation du capot

1. Tirez sur le câble du manipulateur (A) via l'orifice central (C) du capot.
2. Posez le capot (D) sur le châssis (E) et appuyez vers le bas pour enclencher le crochet et les sangles (F).
3. Fixez le câble du manipulateur à l'aide du clip (B) sur le capot.

9.4.4 Retrait/installation des batteries



AVERTISSEMENT !

Risque d'incendie et de brûlures en cas de mise en court-circuit des pôles de la batterie

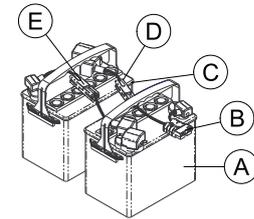
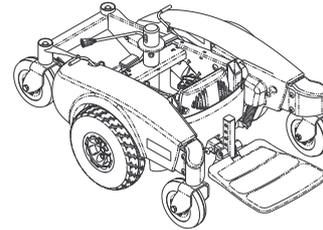
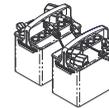
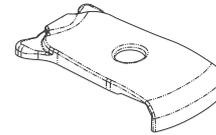
- NE court-circuitiez pas les pôles de la batterie avec un outil ou des pièces métalliques du véhicule électrique.
- Vérifiez que les bouchons protecteurs des pôles de la batterie sont toujours en place lorsque vous ne les manipulez pas.



ATTENTION !

Risque d'écrasement

- Les batteries sont extrêmement lourdes. Vous risquez de vous blesser aux mains.
- N'oubliez pas que les batteries sont extrêmement lourdes.
 - Manipulez-les avec précaution.



Retrait des batteries

1. Déconnectez la batterie avant (A) de l'unité de commande (connecteur NOIR (B)).
2. Déconnectez la batterie arrière (C) de la batterie avant (connecteurs ROUGE (D) et NOIR (E)).
3. Soulevez les batteries arrière et avant du plateau à l'aide des poignées.

Installation des batteries



Assurez-vous que les deux batteries sont correctement installées et qu'elles reposent sur le plateau.

1. Positionnez la batterie avant (A) sur le plateau.
2. Positionnez la batterie arrière (C) sur le plateau.
3. Connectez la batterie arrière à la batterie avant (connecteurs ROUGE (D) et NOIR (E)).
4. Connectez la batterie avant à l'unité de commande (connecteur NOIR (B)).

9.4.5 Remontage du véhicule électrique

Pour remonter le véhicule électrique, procédez comme suit :

1. Réinstallez les blocs-batteries. Reportez-vous à la section 9.4.4 Retrait/installation des batteries, page 64.
2. Installez le capot. Reportez-vous à la section 9.4.3 Démontage/installation du capot, page 63.
3. Installez l'assise. Reportez-vous à la section 9.4.2 Démontage/installation de l'assise, page 63.
4. Connectez le manipulateur. Reportez-vous à la section 9.4.1 Déconnexion/connexion du manipulateur, page 62.

9.5 Montée d'escaliers



AVERTISSEMENT !

Risque de blessure lors du déplacement d'un fauteuil roulant électrique entre différents étages

- N'empruntez JAMAIS d'escaliers pour déplacer un fauteuil roulant électrique avec son occupant entre différents étages. Utilisez un ascenseur à cet effet. En cas de transfert d'un fauteuil roulant électrique d'un étage à un autre par le biais d'un escalier, l'occupant DOIT être sorti du fauteuil roulant et transporté à part.
- Il convient de prendre toutes les précautions nécessaires lors du transport d'un fauteuil roulant électrique dans des escaliers. Invacare vous recommande de faire appel à deux personnes et de procéder au préalable à une préparation attentive.
- Utilisez exclusivement des pièces non-amovibles sécurisées pour les supports soutenus manuellement.
- Il est fortement recommandé de soulever le fauteuil roulant par le châssis arrière et les fourches avant uniquement, afin d'éviter tout risque de blessure et de dommage.
- N'essayez JAMAIS de soulever le fauteuil roulant par les pièces amovibles. Vous risqueriez en effet de blesser l'utilisateur ou d'endommager le fauteuil roulant.
- Le poids du fauteuil roulant batteries incluses et sans son occupant est de 50 kg environ. Utilisez des techniques de levage appropriées (prenez appui sur vos jambes) pour éviter de vous blesser.



AVERTISSEMENT !

Risque de blessure lors de l'utilisation d'un escalier roulant pour déplacer un fauteuil roulant entre différents étages

– N'utilisez PAS d'escalier roulant pour changer d'étage en fauteuil roulant. Vous risqueriez de vous blesser gravement.

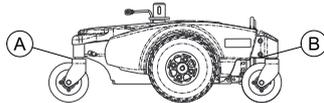
Appliquez la procédure qui suit pour changer un fauteuil roulant d'étage en l'absence d'ascenseur ou lorsqu'il est nécessaire de soulever le fauteuil roulant :



Si vous empruntez un escalier pour le transport du fauteuil roulant, de l'assise et des accessoires, éloignez toutes les pièces du fauteuil roulant de l'escalier avant le remontage.



Deux personnes sont nécessaires pour soulever le fauteuil roulant pendant son transport.



1. Sortez l'occupant du fauteuil roulant.
2. Retirez l'assise. Reportez-vous à la section 9.4.2 Démontage/installation de l'assise, page 63
3. Retirez tous les accessoires du fauteuil roulant.
4. Pliez les genoux en gardant le dos droit.
5. Vérifiez que les roulettes sont orientées comme indiqué sur la figure ci-dessus.
6. En vous servant du châssis arrière (A) et des fourches avant (B) comme supports manuels, transférez la base du fauteuil roulant jusqu'à l'emplacement voulu.

7. À l'aide de pièces non-amovibles, transférez l'assise et les accessoires jusqu'à l'emplacement voulu.
8. Réinstallez tous les accessoires retirés à l'étape 3.
9. Réinstallez l'assise. Reportez-vous à la section 9.4.2 Démontage/installation de l'assise, page 63

10 Après l'utilisation

10.1 Reconditionnement

Ce produit peut être reconditionné. Actions à effectuer :

- Nettoyage et désinfection. Reportez-vous à la section 8 Maintenance, page 51.
- Inspection conformément au programme de maintenance. Consultez les instructions de maintenance, disponibles auprès d'Invacare.
- Adaptation à l'utilisateur. Reportez-vous à la section 5 Adapter le fauteuil roulant au maintien de l'utilisateur en position assise, page 25.

10.2 Gestion des déchets

- L'emballage des appareils va au recyclage de matériau.
- Les pièces métalliques vont au recyclage des vieux métaux.
- Les pièces en plastique vont au recyclage des matières plastiques.
- Les pièces électriques et circuits imprimés vont aux déchets électroniques.
- Les batteries usées ou endommagées sont reprises par votre magasin de matériel paramédical ou par la société Invacare.
- La gestion des déchets doit se faire conformément aux prescriptions nationales légales respectivement en vigueur.
- Demandez à l'administration de votre ville ou commune quelles sont les entreprises locales compétentes.

II Caractéristiques techniques

II.1 Caractéristiques techniques

Les informations techniques fournies dans ce document s'appliquent à une configuration standard ou représentent les valeurs maximales théoriques. Ces caractéristiques peuvent changer en cas d'ajout d'accessoires. Les modifications précises de ces caractéristiques sont détaillées dans les sections portant sur les accessoires spécifiques.



Notez que dans certains cas, les valeurs mesurées peuvent varier de ± 10 mm.

| Conditions et lieux d'utilisation et de stockage autorisés | |
|--|--|
| Plage de températures de fonctionnement conformément à la norme ISO 7176-9 : | <ul style="list-style-type: none"> de -25 à +50 °C |
| Température de stockage recommandée | <ul style="list-style-type: none"> 15 °C |
| Plage de températures de stockage conformément à la norme ISO 7176-9 : | <ul style="list-style-type: none"> de -25 à +65 °C avec batteries de -40 à +65 °C sans batteries |

| Système électrique | |
|---------------------------|--|
| Moteurs | <ul style="list-style-type: none"> 2 x 180 W |
| Batteries | <ul style="list-style-type: none"> 2 x 12 V/environ 32 Ah (C20) anti-fuite/AGM 2 x 12 V/environ 32 Ah (C20) anti-fuite/gel |
| Fusible principal | <ul style="list-style-type: none"> 2 x 75 A |
| Degré de protection | IPX4 ¹ |

| Dispositif de recharge | |
|-------------------------------|--|
| Courant de sortie | <ul style="list-style-type: none"> 8 A \pm 8 % |
| Tension de sortie | <ul style="list-style-type: none"> 24 V nominal (12 cellules) |

| Pneus de roues motrices | |
|--------------------------------|---|
| Type de pneu | <ul style="list-style-type: none"> • Pneus 10" x 3" |
| Pression des pneus | <p>La pression de gonflage maximum préconisée en bar ou kPa est indiquée sur la paroi interne du pneu ou sur la jante. Si plusieurs valeurs sont indiquées, la plus faible dans les unités correspondantes s'applique.</p> <p>(Tolérance = -0,3 bar, 1 bar = 100 kPa)</p> |

| Pneus de roulette | |
|--------------------------|---|
| Type de pneu | <ul style="list-style-type: none"> • Plein 6" x 2" |

| Caractéristiques de conduite | |
|---|---|
| Vitesse | <ul style="list-style-type: none"> • 6 km/h |
| Distance de freinage min. | <ul style="list-style-type: none"> • 1 000 mm |
| Pente max. de sécurité ² | <ul style="list-style-type: none"> • 7° (12,3 %) conformément aux caractéristiques du fabricant avec une charge de 136 kg, un angle d'assise de 5°, un angle de dossier de 20° |
| Hauteur max. de l'obstacle | <ul style="list-style-type: none"> • 50 mm |
| Diamètre de braquage | <ul style="list-style-type: none"> • 1 000 mm |
| Largeur du pivot | <ul style="list-style-type: none"> • 1 000 mm |
| Autonomie conformément à la norme ISO 7176-4 ³ | <ul style="list-style-type: none"> • 19 km |

| Dimensions conformément à la norme ISO 7176-15 | |
|---|--|
| Hauteur totale | <ul style="list-style-type: none"> • env. 1 200 mm |
| Largeur totale max. | <ul style="list-style-type: none"> • env. 630 mm (base) • largeur d'assise max. 750 mm |

| Dimensions conformément à la norme ISO 7176-15 | |
|---|---|
| Longueur totale (avec palette relevée) | • 790 mm |
| Longueur totale (avec palette abaissée) | • 1 050 mm |
| Longueur du rangement | • 785 mm |
| Largeur du rangement | • 630 mm |
| Hauteur du rangement | • 820 mm |
| Hauteur d'assise ⁴ | • 515 – 650 mm |
| Largeur d'assise | • 470 – 650 mm |
| Profondeur d'assise | • 406 – 575 mm |
| Hauteur de dossier ⁴ | • 480 mm sans appui-tête • 600 mm avec appui-tête |
| Angle du dossier | • 87° ... 123° |
| Hauteur de l'accoudoir | • 180 – 280 mm |
| Profondeur de l'accoudoir ⁵ | • 387 mm |
| Emplacement horizontal de l'essieu ⁶ | • 200 mm |
| Repose-jambes Vari A | • Longueur : 405 – 525 mm |
| | • Angle : 70° – 0° |
| Poids⁷ | |
| Poids à vide (avec lift) | • 90 kg avec palette • 95 kg avec repose-jambes Vari A |

| Poids des composants | |
|-----------------------------|---------------------------|
| Base | • env. 60 kg |
| Ensemble du siège | • env. 16 – 19 kg |
| Batteries | • env. 11 kg par batterie |

| Charge | |
|---------------|----------|
| Charge maxi | • 136 kg |

| Charges par essieu | |
|----------------------------------|----------|
| Charge max. sur l'essieu avant | • 50 kg |
| Charge max. sur l'essieu central | • 100 kg |
| Charge max. sur l'essieu arrière | • 75 kg |

- 1 La classification IPX4 signifie que le système électrique est protégé contre les projections d'eau.
- 2 Stabilité statique selon la norme ISO 7176-1 = 9° (15,8 %)
Stabilité dynamique selon la norme ISO 7176-2 = 6° (10,5 %)
- 3 Remarque : l'autonomie d'un véhicule électrique dépend fortement de facteurs extérieurs, tels que le réglage de la vitesse du fauteuil roulant, l'état de charge des batteries, la température ambiante, la topographie locale, les caractéristiques de la chaussée, la pression des pneus, le poids de l'utilisateur, le style de conduite et l'utilisation des batteries pour l'éclairage, les servomoteurs, etc.
Les valeurs indiquées sont des valeurs maximales théoriques mesurées conformément à la norme ISO 7176-4.
- 4 Mesure sans le coussin d'assise
- 5 Distance entre le plan de référence du dossier et la partie la plus avancée de l'accoudoir
- 6 Distance horizontale de l'essieu à partir de l'intersection des plans de référence du dossier et de l'assise chargée
- 7 Le poids à vide réel dépend des équipements fournis avec votre véhicule électrique. Chaque véhicule électrique Invacare est pesé au moment de quitter l'usine. Consultez la plaque signalétique pour connaître le poids à vide (batteries incluses).

Invacare Sociétés de vente

Belgium & Luxembourg:

Invacare nv
Autobaan 22
B-8210 Loppem
Tel: (32) (0)50 83 10 10
Fax: (32) (0)50 83 10 11
belgium@invacare.com
www.invacare.be

Canada:

Invacare Canada LP
570 Matheson Blvd E. Unit 8
Mississauga Ontario
L4Z 4G4, Canada
Phone: (905) 890 8300
Fax: (905) 501 4336

France:

Invacare Poirier SAS
Route de St Roch
F-37230 Fondettes
Tel: (33) (0)2 47 62 64 66
Fax: (33) (0)2 47 42 12 24
contactfr@invacare.com
www.invacare.fr

Schweiz / Suisse / Svizzera:

Invacare AG
Benkenstrasse 260
CH-4108 Witterswil
Tel: (41) (0)61 487 70 80
Fax: (41) (0)61 487 70 81
switzerland@invacare.com
www.invacare.ch



Fabricants:

Invacare Deutschland GmbH
Kleiststraße 49
32457 Porta Westfalica

1601888-A 2015-09-11



Making Life's Experiences Possible™



Yes, you can.®